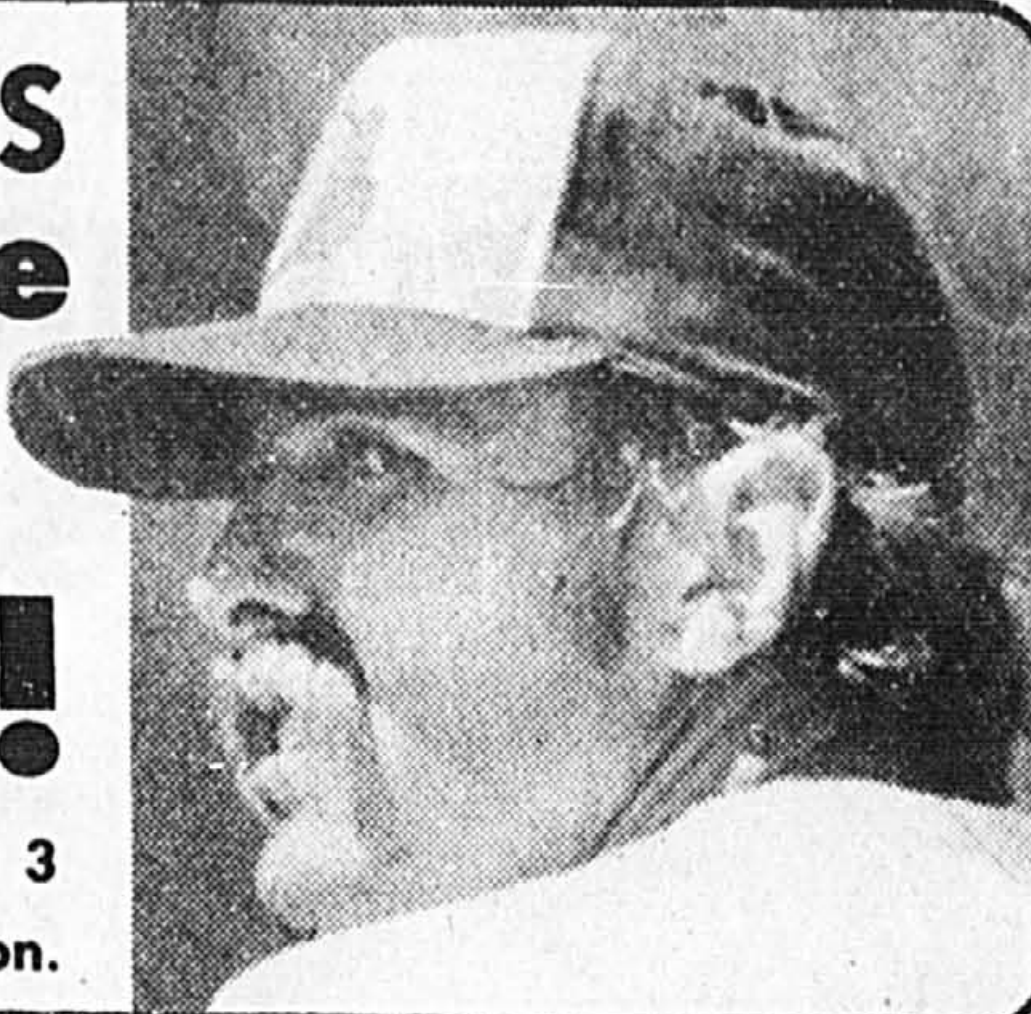


TABLOÏD SPORTS

# LES EXPOS 1000<sup>e</sup> VICTOIRE!

page 3  
Steve Rogers: 13 gains cette saison.



# HYDRO-QUÉBEC POURCHASSE SES MAUVAIS CLIENTS

page A 2

35 cents

HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTREAL, MERCREDI 28 JUILLET 1982, 98<sup>e</sup> ANNÉE, No 173, 84 PAGES, 6 CAHIERS

Magasiner à Laval, c'est magasiner au



LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE  
**la presse**

# ARCHAMBAULT UN VRAI CARNAGE!

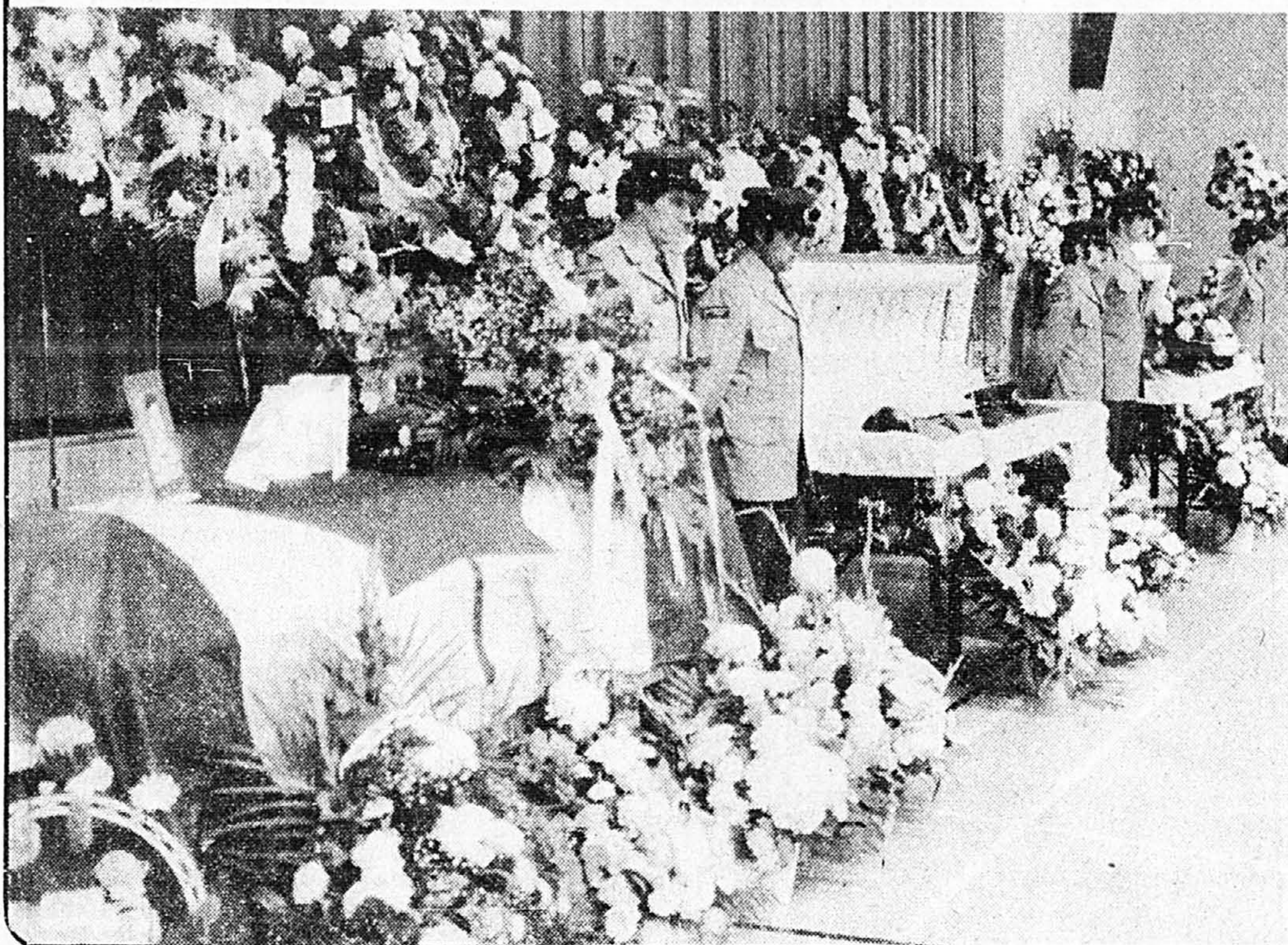


photo Robert Nadon, LA PRESSE

■ C'est une tentative d'évasion avortée qui a provoqué le carnage survenu dans la nuit de dimanche à lundi à l'Institut Archambault. On a appris hier que l'un des gardiens avait été pendu, qu'un autre avait été à demi étranglé à l'aide d'une corde de guitare, et qu'une troisième victime avait été éventrée; quant aux deux principaux organisateurs de cette émeute, ils se sont suicidés au cyanure après l'échec de ce coup de main. Des obsèques nationales auront lieu demain en l'honneur des trois agents de correction qui ont perdu la vie.

pages A 2 et A 3

Dans un silence lourd et chargé de douleur, brisé par les sanglots de ces femmes et de ces hommes accablés par la peine, les agents de correction Léandre Leblanc, David Van Den Abeele et Denis Rivard ont reçu hier soir un dernier hommage de leurs familles et de leurs collègues de travail.



David Van Den Abeele



Léandre Leblanc



Denis Rivard

LE MONDE

## BEYROUTH À FEU ET À SANG

page E 1

BIEN ENTENDU QUE  
JE RECONNAIS  
L'EXISTENCE DES  
ISRAËLIENS...  
J'LES AI VUS...  
ALORS!



ÉDITO  
LA  
CONTROVERSE  
SUR LE  
GAZODUC

PAR GUY CORMIER  
page A 6

## DU CHAMP À LA TABLE

■ Frank Spingola et ses fils, des agriculteurs d'origine italienne, ont su tirer le meilleur de leur terre dans la région de Saint-Hyacinthe et sont entièrement équipés pour que les légumes qu'ils cultivent conservent leur fraîcheur depuis la cueillette jusqu'à notre table.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

page C 1



## LA BRADOR N'EST PAS UNE «BIÈRE»

## UNE AUTRE «COQUILLE» ?

■ Même si la loi qui interdit la vente, au Québec, de toute bière dont le taux d'alcool dépasse 5 pour cent est désuète et en voie de révision, la brasserie Molson préfère la contourner en qualifiant sa «Brador», plus forte, de liqueur de malt et non de bière.

page A 2

### SOMMAIRE

3  
Annonces classées: D 5, D 10 à D 16,  
E 6, et sports 14-15

Arts et spectacles  
—Informations: B 1 - B 2  
—Cinéma: B 6  
Carrières et professions: D 6  
Décès, naissances, etc.: E 6  
Économie: D 1 - D 5  
Êtes-vous observateur?: D 11  
FEUILLETON: D 13  
Horoscope: D 14  
Le bridge: D 7  
Le monde: E 1 - E 3, E 7 - E 8  
Mots croisés: D 12  
Mot mystère: D 12  
Quoi faire aujourd'hui: B 6  
Télé-câble: B 2  
Télévision:  
—Horaires: B 6  
Vivre aujourd'hui: C 1 - C 9  
—Médecine: C 4

### TABLOÏD SPORTS

Mots croisés: 18  
Mot mystère: 18

L'ÉCONOMIE

## LE PNB

■ Les prévisions trimestrielles du Conference Board du Canada laissent entrevoir, pour 1983, une progression de 3,1 pour cent du produit national brut, mais cette remontée, affirme-t-on, ne permettra même pas de ramener le niveau d'activité de l'économie à ce qu'il était lors du second trimestre de 1981.  
page D 1

## GULF

■ Les trois hommes d'affaires qui avaient manifesté l'intention d'acheter l'usine Gulf de Shawinigan ont changé d'avis, en dépit des subventions de \$4 millions qui leur avaient été offertes. Un nouvel acheteur s'est présenté toutefois, et la compagnie tentera d'en venir à une entente avec lui d'ici à vendredi.  
page D 1

## MINES

■ L'Association des mines de métaux du Québec affirme que 40% des travailleurs de cette industrie sont actuellement en congé, temporaire ou permanent, alors que le ministère provincial de l'Énergie et des Ressources prétend, au contraire, que l'emploi minier devrait connaître une légère croissance cette année.  
page D 1



On connaît  
not' monde!



# METRO

Nos prix spéciaux de la semaine en pages C-6, C-7

## CRÉATION D'UNE «ESCOUADE» DE RÉCUPÉRATION

# Hydro-Québec veut récupérer \$20 millions de mauvaises créances

La direction d'Hydro-Québec a décidé de tout mettre en oeuvre dans le but de récupérer des mauvaises créances qui s'élevaient actuellement à environ \$20 millions et dont les intérêts, à eux seuls, représentent des pertes annuelles d'environ \$1,5 million. Pour arriver à ses fins, Hydro-Québec vient d'embaucher 20 nouveaux agents de perception, avec un contrat de 6 mois, et à qui elle fournit actuellement un entraînement spécial.

### FLORIAN BERNARD

Le chef de la division de la comptabilité aux abonnés de l'Hydro, M. Claude Perreault, responsable de l'opération, a déclaré à LA PRESSE, hier, que ces mauvaises créances de \$20 millions sont dues à un ensemble de facteurs, dont la crise économique que traverse actuellement le Québec. Ces mauvaises créances viennent de toutes les catégories d'abonnés, depuis les assistés sociaux jusqu'aux moyennes et petites entreprises qui font faillite ou qui ne peuvent plus respecter leurs obligations. Loin de s'améliorer, la situation devrait, selon M. Perreault, se détériorer au cours des prochains mois si le contexte économique actuel se poursuit.

Au nombre des mauvaises créances, il faut également compter un certain nombre de cas de fraudes ou, à tout le moins, de négligence grave. Les cas les plus sérieux seront référés au contentieux de l'Hydro-Québec. Pour les autres — la grande majorité — Hydro-Québec tentera d'obtenir des arrangements de bonne foi et des paiements échelonnés sur une plus longue période.

L'Hydro veut surtout, selon M. Perreault, faire savoir aux abonnés qu'elle n'est pas prête à passer l'éponge sur les cas de non-paiement fautifs et sur les cas de négligence ou de fraude. Ces \$20 millions touchent l'ensemble des abonnés et les sommes perdues par la société ont forcé de retomber sur la tarification — d'ajouter M. Perreault.

### Un blitz provincial

Avec ses 20 nouveaux agents de perception embauchés pour une période de 6 mois, plus la vingtaine d'employés réguliers déjà affectés à ce dossier, l'Hydro veut lancer un véritable blitz de récupération, opération baptisée de «rattrape» à l'intérieur de

la société, et retracer le plus grand nombre possible de fautifs, où qu'ils se trouvent. Selon M. Perreault les sommes récupérées durant cette opération compenseront largement pour les salaires des employés supplémentaires. A la fin de l'opération la direction de l'Hydro analysera les résultats obtenus et adoptera d'autres mesures pour l'avenir.

Les 40 employés ont du pain sur la planche. Dans la seule région de Montréal l'Hydro adresse plus de 5 millions de factures par année. Or, sur ces 5 millions de factures, il faut compter plusieurs milliers de cas récalcitrants, incluant environ 5000 interruptions de courant. Les interruptions constituent toutefois l'ultime recours. Avant d'adopter ce moyen draconien, l'Hydro tentera de récupérer ce qui lui est dû par les moyens légaux usuels, incluant la saisie. Mais elle souhaite surtout négocier des arrangements amicaux avec les fautifs. A ce propos la direction de l'Hydro invite les fautifs à communiquer avec ses bureaux dans le but de proposer des arrangements, et ceci avant que ses agents ne les retracent par d'autres moyens. Ils épargneront ainsi de l'argent et des déboires et rendront service à l'ensemble des usagers. «Nous finissons toujours par retracer les clients fautifs — d'expliquer M. Perreault — même si ça prend beaucoup de temps».

### D'autres entreprises

Hydro-Québec n'est pas la seule entreprise qui accumule actuellement des mauvaises créances en plus grand nombre qu'à l'accoutumée — d'expliquer M. Perreault — car le contexte difficile actuel touche l'ensemble de l'activité économique. Cependant, en raison même de sa taille et de la valeur élevée des services qu'elle fournit aux abonnés, l'Hydro est sujette, plus qu'une autre société, à accumuler un nombre élevé de mauvaises créances. Cependant, d'ajouter M. Perreault, la société ne peut pas laisser s'accroître davantage ses mauvaises créances sans risquer de perturber sérieusement l'ensemble de ses opérations administratives et financières, d'où la nécessité de ce «blitz de rattrapage».

Ce programme est par ailleurs entrepris avec la collaboration du gouvernement du Québec qui, dans d'autres secteurs, fait également lui aussi du rattrapage au niveau de l'impôt et de d'autres services.

la plus longue sera d'environ 60 pieds par des véhicules spéciaux du transporteur Brock Lesby escortés par la Sûreté du Québec.

L'imposant convoi partira de l'usine Mec-Fab qui se trouve dans le parc industriel de Boucherville et qui a construit l'unité conçue par la firme Flat Canada Limitée.

Le vice-président de la compagnie Mec-Fab, M. Jean-Pierre Hamel, a précisé à LA PRESSE qu'il faudra démolir un mur de l'usine pour en faire sortir les gigantesques parties de l'appareil qui, rassemblées, ressemblent à une fusée.

## AUX COMMUNES

# L'émeute d'Archambault ramène la peine capitale sur le tapis

Le meurtre de trois gardiens à l'Institut Archambault de Ste-Anne des Plaines a ramené la question de la peine capitale sur le tapis hier dans la capitale nationale.

Le député conservateur Girv Fretz a présenté une motion aux Communes demandant que le sujet soit débattu par le comité de la Justice, tandis que l'Alliance de la Fonction, qui représente les gardiens de prisons, publiait un communiqué de presse demandant le rétablissement de la peine de mort pour les auteurs de meurtres prémédités.

### GILBERT LAVOIE

de notre bureau d'Ottawa

La motion du député Fretz n'a pas obtenu l'appui unanime nécessaire pour son adoption aux Communes, mais les députés ont néanmoins accepté deux autres motions, présentées par Marcel Roy de Laval, et Roch La Salle de Joliette, condamnant les événements à Archambault, et exprimant



Robert Kaplan

les sympathies de la Chambre envers les victimes et leurs familles.

Le solliciteur-général, M. Robert Kaplan a émis de son côté un communiqué de presse, annonçant qu'il assisterait aux funérailles des victimes demain. «J'ai été bouleversé et horrifié à la nouvelle du meurtre de ces trois agents de correction», écrit M. Kaplan. «Des actes de violence aussi brutaux et dénués de sens ne peuvent que rendre les Canadiens plus conscients du service rendu par les hommes et les femmes qui accomplissent le travail d'agent de correction.»

Ces quelques mots ne seront toutefois pas suffisants pour satisfaire l'Alliance de la Fonction publique, dont le président, M. Pierre Samson, a réclamé de meilleures mesures de sécurité pour ses membres.

«Le décès tragique des gardiens témoigne du danger extrême de leur travail et illustre la nécessité d'un effectif complet. En tout temps, l'attaque barbare indique

clairement qu'il faut intensifier la sécurité dans les institutions pénitentiaires.»

M. Samson a affirmé que le ministère tente de diminuer le coût de l'incarcération en confiant certaines tâches en sous-traitance, en réduisant le personnel et en maintenant les autres opérations avec un effectif incomplet si les employés sont malades ou absents, plutôt que de les remplacer par des employés qui effectueraient des heures supplémentaires. «Il est immoral d'attacher un prix à la vie humaine», a-t-il conclu.

Le solliciteur-général, M. Kaplan, a été interrogé aux Communes par le conservateur Benno Friesen, qui lui a demandé pourquoi 200 prisonniers dangereux se trouvaient réunis au même endroit peu avant l'émeute, ou comment il se fait que certains d'entre eux étaient armés.

M. Kaplan a répété qu'il lui était impossible de donner plus d'explications tant et aussi longtemps que les enquêtes en cours n'auront pas été complétées.

## La famille LeBlanc consternée

MONCTON (PC) — La nouvelle de la mort de Léandre LeBlanc a jeté la consternation dans sa famille, après que M. LeBlanc, qui s'appretait à célébrer son retour au Nouveau-Brunswick en prenant sa retraite, eut été tué, dans la nuit de lundi à l'Institut Archambault, près de Montréal, lors d'une émeute au cours de laquelle deux autres gardiens et deux prisonniers ont trouvé la mort.

Natif de la région de Memramcook, au Nouveau-Brunswick, M. LeBlanc en était à son dernier quart avant de prendre sa retraite au Nouveau-Brunswick, où il avait fait l'acquisition d'une maison mobile l'hiver dernier.

Il devait célébrer son 60e anniversaire à la mi-août, après 25 ans de service, dont 15 à l'Institut Dorchester au Nouveau-Brunswick, expérience qui devait l'amener à Montréal par la suite.

Marié et père de quatre enfants, «il était reconnu comme un homme brave, pas nerveux et encore en forme à l'approche de ses 60 ans», a confié son gendre, M. Rhéal LeBlanc, qui s'occupait des affaires de la famille en l'absence de Mme LeBlanc, qui a regagné Montréal lundi après-midi.

### Dernière rencontre

Installée au Nouveau-Brunswick depuis décembre dernier, Mme LeBlanc a vu son mari pour la dernière fois en mars, lors d'une brève visite de celui-ci, a souligné le gendre du couple.

M. LeBlanc était avantagusement connu dans la région, ayant fait ses études à l'université Saint-Joseph. Par la suite, il devait s'engager dans l'armée pour mettre le cap sur l'Europe où sévissait la Guerre mondiale. C'est d'ailleurs en Angleterre qu'il a rencontré son épouse, née Florence Buoy, une Ecossaise.

De retour au pays, il avait passé quelque temps dans les Forces armées avant de rejoindre le personnel de l'Institut correctionnel de Dorchester.

«Il connaissait le danger qui existait dans ce travail mais a toujours su garder son calme», a souligné Rhéal LeBlanc, qui soulignait que Mme LeBlanc gardait, elle aussi, son calme malgré tout.

Outre ses quatre enfants, M. LeBlanc laisse dans le deuil sa mère et ses deux soeurs ainsi que deux frères, qui vivent pour la plupart dans la région de Memramcook.



De nombreux collègues de travail des victimes ont tenté de réconforter les proches lors de la veillée funéraire hier soir au centre Jean-Guy Cardinal à Sainte-Anne-des-Plaines.

## «Ca peut arriver n'importe quand»

### COWANSVILLE (PC) —

«Tous les employés du centre sont affectés par un geste comme celui qui s'est passé à Archambault, ça nous rappelle le malheureux événement de 75. Quand on travaille dans ce milieu, on sait bien que ce genre de choses peuvent arriver n'importe quand.»

Selon le directeur du pénitencier de Cowansville, M. Jean-Paul Lupien, c'est une impression d'immense tristesse qui s'est infiltrée dans les murs du centre depuis la tragédie qui a causé la mort de cinq personnes au pénitencier à sécurité maximum de Sainte-Anne-des-Plaines lundi.

A l'hiver de 1975, un agent de correction du syndicat de Cowansville avait été tué à coups de marteau dans un atelier de mécanique. Depuis ce temps, lorsqu'un drame se produit ailleurs, on ne peut s'empêcher de revivre celui qui avait entraîné des mesures disciplinaires sévères au pénitencier de Cowansville.

Du côté des gardiens, le président du syndicat, M. Guy Leroux, s'est refusé à tout commentaire, ne voulant pas décrire le climat qui prévalait au travail hier matin. «Nous avons une conférence de presse nationale là-dessus aujourd'hui à Laval, en attendant je ne peux rien dire», a-t-il déclaré.

Tout en refusant de blâmer les conditions carcérales, le directeur du pénitencier, M. Lupien, a qualifié de «geste gratuit empreint de brutalité» l'attitude des prisonniers de l'Institut Archambault.

«Les prisons du Québec sont parmi les mieux organisées au monde, alors les conditions carcérales n'y sont pour rien selon moi. D'ailleurs je pense que les prisonniers sont aussi déprimés par ce geste que les employés. Au moins dans une proportion de 95 pour cent», a assuré M. Leroux.

La conférence de presse que donnera aujourd'hui les représentants des gardiens de prisons pourrait contenir une explication sur ce genre d'événement ou du moins des exigences précises pour éviter que cela ne se reproduise.

A l'instar de plusieurs gardiens de prison du Québec, M. Guy Leroux, représentant le syndicat du pénitencier de Cowansville, assistera aux funérailles des gardiens tués lors de l'émeute. Celles-ci doivent avoir lieu demain.

## La 20 fermée temporairement

La route transcanadienne sera fermée à la circulation pendant quelques heures, de Boucherville au tunnel Louis-Hyppolite Lafontaine, à partir de minuit, samedi.

Cette mesure a été prise pour faciliter le transport d'une unité régénératrice de liquide jusqu'à l'île Charron où elle sera placée dans des barges à destination d'un nouveau moulin à papier au Nouveau-Brunswick.

Cette énorme pièce en acier inoxydable de 185 pieds de longueur et de 22,5 pieds de diamètre et pesant plus de cent tonnes sera transportée en cinq sections dont

## LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 15 Max.: 26  
NUAGEUX AVEC RISQUES  
D'AVERSÉS ET ORAGES

DEMAIN: PEU DE CHANGEMENT

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	10	27	Ensoleillé
Outaouais	11	26	Ensoleillé
Laurentides	12	22	Ensoleillé
Cantons de l'Est	14	24	Ensoleillé
Mauricie	12	22	Ensoleillé
Québec	10	22	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	12	26	Ensoleillé
Rimouski	10	20	Ensoleillé
Gaspésie	10	20	Ensoleillé
Baie-Comeau	10	19	Ensoleillé
Sept-Îles	10	19	Ensoleillé

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	12	25	
Edmonton	13	28	
Regina	13	25	
Winnipeg	12	26	
Toronto	14	25	
Fredericton	12	25	
Halifax	14	25	
Charlottetown	13	22	
Saint-Jean	10	19	

## La Quotidienne

Tirage d'hier  
2-9-4

### États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	21	31	Nlle-Orléans	22	32
Buffalo	17	31	Pittsburgh	19	31
Chicago	21	33	San Francisco	12	18
Miami	24	32	Washington	26	36
New York	22	34	Dallas	26	37

### Les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	13	20	Madrid	17	35
Athènes	23	34	Moscou	10	20
Accapulco	24	33	Mexico	12	23
Berlin	13	20	Oslo	11	21
Bruxelles	11	19	Paris	14	21
Buenos Aires	10	14	Rome	18	31
Copenhague	15	20	Séoul	20	27
Genève	14	21	Stockholm	15	24
Hong Kong	28	33	Tokyo	21	24
Le Caire	22	36	Trinidad	30	36
Lisbonne	16	31	Vienne	17	21
Londres	11	19			

## PARCE QU'ELLE CONTIENT PLUS DE 5% D'ALCOOL

# La Brador est illégale au Québec

QUEBEC (PC) — Bien qu'une loi interdise au Québec la vente de bière dont le taux d'alcool dépasse 5 p. cent, la brasserie Molson de Montréal vend un produit qui en contient nettement plus.

Pour vendre la Brador au Québec, un produit contenant 6,2 p. cent d'alcool, la brasserie Molson inscrit sur les étiquettes «liqueur de malt» et non bière.

### NORMAND DELISLE

de la Presse Canadienne

Un porte-parole de la Régie des permis d'alcool, Me Maurice Lacroix, a expliqué hier que cette loi est désuète et «en voie de révision».

D'après la loi, une bière est «la

boisson obtenue par la fermentation alcoolique dans de l'eau potable d'une infusion ou décoction de malt d'orge, de houblon ou de tout autre produit analogue».

Personne chez Molson, producteur de Brador, ne pouvait expliquer hier en quoi leur produit n'est pas une «bière» au sens de la loi.

Quant aux deux autres brasseries existant au Québec, elles ont retiré du marché depuis de nombreuses années leur marque de bière dont le taux d'alcool dépassait 5 p. cent. Il s'agissait de la Kronenbrau fabriquée par O'Keefe et de la Labatt-Extra, de Labatt.

### Coquille

Il semble bien que ce soit par erreur que la loi québécoise n'a pas été modifiée lorsque les bières à

plus forte teneur en alcool sont apparues sur le marché, au début des années '70.

L'avenir dira s'il s'agit d'une «coquille» législative semblable à celle votée en juin dernier et qui avait pour effet de permettre aux clients d'apporter leurs boissons alcooliques dans les restaurants.

L'article 101 de la Loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques, interdit en effet aux détenteurs de permis (épiceries, restaurants, brasseries, tavernes, etc.) «de vendre de la bière qui a un titrage alcoolique dépassant 5 p. cent».

La plupart des bières vendues au Québec ont un pourcentage de 5 p. cent d'alcool. Les bières dites «légères», lancées depuis deux ans, ont un taux de 4 p. cent.

Le seul produit qui ne remplit pas cette condition est la «liqueur de malt» Brador, disponible malgré tout un peu partout dans les commerces détenant un permis.

Dans d'autres provinces canadiennes, des bières à 6 p. cent sont mises en vente, comme par exemple la «Calsberg-Gold» de O'Keefe, en Ontario.

Un comité permanent de révision des lois sur la consommation d'alcool et l'émission des permis est en place actuellement au ministère québécois de la Justice.

C'est ce comité qui aura la tâche de revoir ces lois désuètes et de rendre les textes législatifs plus conformes avec les habitudes de consommation des québécois, a indiqué un porte-parole du ministère.

# LA NUIT D'HORREUR D'ARCHAMBAULT

## De 30 à 40 détenus auraient fait 10 otages pour s'évader

■ **SAINTE-ANNE-DES-PLAINES (PC)** — C'est bel et bien une tentative d'évasion qui a été à l'origine du carnage survenu dimanche soir au pénitencier à sécurité maximale de Sainte-Anne-des-Plaines et au cours duquel trois gardes et deux détenus ont trouvé la mort.

Au cours d'une conférence de presse convoquée hier après-midi à l'Institut Archambault, le directeur-adjoint de l'établissement, M. Luc Mantha, a confirmé dans l'ensemble les faits déjà rapportés par la presse dans les heures qui ont suivi la tragédie.

M. Mantha a expliqué qu'au moment de regagner les cellules pour la nuit, des détenus ont subitement brandi des couteaux et des pics de fabrication artisanale pour prendre en otage une dizaine de gardiens désarmés et chercher à gagner la sortie du pénitencier.

### Refus

«Sous la menace de leurs armes, a dit M. Mantha, des détenus ont entraînés les agents de correction David van den Abeele et André Mooneyvers vers le «Contrôle T» où ils ont voulu ainsi forcer d'autres gardes à leur ouvrir les grilles contrôlées électroniquement...

«Les gardes ont toutefois refusé de céder et ont même fermé d'autres grilles pour isoler le secteur.

«Les détenus ont alors rebrousse chemin vers le «Contrôle N» où le saccage a alors commencé».

Au «Contrôle N», un seul garde armé était en poste et il n'a pu venir en aide à ses collègues qui ont été attaqués au moment où ils quittaient la cour de récréation.

M. Leblanc, qui occupait le poste de surveillant principal de la correction, avait réussi à se barricader dans un bureau situé près du centre de contrôle, mais des détenus ont réussi à forcer la porte de la pièce pour le poignarder.

De son côté, le gardien Denis Rivard a été pendu par les mutins après avoir lui aussi été poignardé; son collègue van den Abeele a également été poignardé à mort; les agents de détention Marcel Jacob et André Mooney ont également été grièvement blessés.

### Aucun indice

Selon le directeur-adjoint Mantha, les autorités ont été prises complètement par surprise par cette tentative d'évasion qu'aucun indice n'avait permis de prévoir.

Il est encore trop tôt pour affirmer si le système de sécurité du pénitencier sera modifié à cause de cette tragédie, a expliqué M. Mantha.

Les détenus Christian Perrault, 24 ans, et Yvon Saint-Martin, 27 ans, sont enlevés la vie en ingurgitant du poison. Leurs corps ont été retrouvés à proximité de leurs cellules après que le groupe d'intervention du pénitencier eut rétabli l'ordre. De source poli-

cière, on avait appris lundi que ces deux hommes, qui purgeaient des peines d'emprisonnement à perpétuité pour meurtre, auraient été les principaux leaders de la tentative avortée.

En tout et par tout, entre trente et quarante détenus auraient participé à l'émeute qui a dégénéré en bain de sang.

Lorsque l'incident a éclaté, environ 200 prisonniers se trouvaient dans la cour et dans un gymnase, mais la plupart y sont demeurés enfermés grâce aux grilles automatiques.

En tout, le pénitencier abrite 420 détenus.

### Calme complet

Hier, aux abords du pénitencier, régnait le calme le plus complet.

Les cours extérieures des différentes sections du complexe carcéral étaient désertes, les détenus étaient enfermés à double tour dans leurs cellules jusqu'à ce que des fouilles complètes aient été effectuées.

On a par ailleurs appris que cette décision avait été prise en raison de la disparition, dans certains ateliers, d'outils qui pourraient éventuellement servir d'armes aux détenus.

Au cours de la journée, les enquêteurs de la Sûreté du Québec ont poursuivi l'interrogatoire des détenus dans le but de faire la lumière sur les circonstances qui ont entouré le déclenchement de l'émeute.

Une enquête du coroner sera tenue ultérieurement.

## Sainte-Anne-des-Plaines dans un deuil déchirant

■ «La situation est déchirante et pénible... Il faut demander au Seigneur de nous aider à passer au travers.» Telles furent les paroles empreintes d'émotion de l'aumônier de l'établissement Archambault. L'abbé Robert Lapointe a été présent toute la soirée d'hier lors de la veillée funèbre des trois agents de correction tués dans l'exercice de leurs fonctions.

### MADELINE BERTHAULT

Les trois victimes étaient exposées à partir d'hier soir au centre Jean-Guy Cardinal de Sainte-Anne-des-Plaines. Les funérailles nationales, organisées par le service correctionnel du Canada en accord avec les trois familles, auront lieu demain matin à l'église paroissiale de cette petite municipalité des Basses Laurentides. Le service sera célébré par l'abbé Robert Lapointe.

Hier soir, un silence respec-



Mme Linda van Den Abeele pleure son mari, David, tué avec deux de ses compagnons au pénitencier de Ste-Anne-des-Plaines. Prés d'un millier de personnes, parmi lesquelles de nombreux collègues des victimes, ont rendu hier soir un dernier hommage aux trois gardiens morts en service.

## «UN VRAI CARNAGE!»

# Les gardiens atrocement mutilés; l'un d'eux pendu

■ Un des gardiens assassinés à l'Institut Archambault, dans la nuit de dimanche à lundi, a été pendu, et il y a effectivement eu, sur eux, des actes de brutalité et de mutilation (coups de couteau à l'aorte, au thorax, aux poumons), a confirmé Gaston Pelletier, administrateur général des communications pour le Solliciteur général du Canada.

### MARIO ROY

En compagnie du directeur-adjoint de l'institution carcérale, Luc Mantha, il donnait une conférence de presse, hier, dans le but d'annoncer, d'une part, que des funérailles civiques auront lieu demain à Sainte-Anne des Plaines; et d'autre part, que les journalistes et photographes seront admis cet après-midi à l'intérieur des murs du pénitencier, sur les lieux des incidents qui ont coûté la vie aux agents de correction Léandre Leblanc, David Van Den Abeele et Denis Rivard.

Les deux fonctionnaires ajoutent qu'ils ne possèdent toutefois pas encore d'informations détaillées sur les blessures infligées aux victimes de la «nuit d'horreur».

Rencontré à Sainte-Anne des Plaines, un gardien qui se trouvait sur les lieux au moment des incidents — et qui ne s'identifie pas — ajoute que l'un des agents de correction grièvement blessé «a été à demi étranglé avec une corde de guitare». Que l'une des victimes a été littéralement

éventrée, «ouverte» sur toute la longueur de son corps...

«Un vrai carnage! Le médecin qui est venu voir les blessés et les morts, à l'hôpital, a dit qu'il n'avait jamais vu ça de sa vie», décrit Jean-Guy Chalut, officier syndical des agents de l'Institut Archambault. Il annonce une conférence de presse pour aujourd'hui, mais est déjà en mesure de dire que «l'on ne peut pas blâmer les autorités pour ce qui s'est passé.»

A Archambault, l'enquête et les fouilles se poursuivent. Jus- qu'à maintenant, on a retrouvé quatre ou cinq couteaux de fabrication artisanale; tous les détenus qui se trouvaient sur les lieux mêmes des incidents font l'objet d'une attention particulière. A ce stade de l'enquête, la thèse de l'évasion ratée demeure toujours, d'autant plus que l'on sait que deux gardiens ont été entraînés par des détenus du contrôle N jusqu'au contrôle T, endroit potentiel de fuite. D'autre part, le pénitencier demeure fermé et sous régime spécial jusqu'à la fin de la semaine.

Par ailleurs, la présence de cyanure dans les corps des détenus Christian Perreault et Yvon Martin est confirmée par des tests de toxicologie. «Le nombre de prisonniers morts par empoisonnement au cyanure, à Montréal, est inquiétant... J'aimerais savoir comment ils l'obtiennent», commente le coroner Maurice Laniel, selon qui plusieurs autres incidents impliquant cette substance ont été récemment signalés, en milieu carcéral.



Seuls les sanglots des hommes et des femmes accablés par la peine rompaient le silence hier, au moment de la première veillée funèbre des trois agents de correction tués en devoir.

## Hors les murs: fatalisme et révolte contenue...

■ Gérard Duhamel était agent de détention à l'Institut Archambault lorsqu'en 1976, il a été pris en otage par des détenus; marqué physiquement et psychologiquement, il a alors tout abandonné, mais... est revenu quelques mois plus tard ouvrir un commerce sur l'artère principale de Sainte-Anne des Plaines. «C'est pas facile d'aller ailleurs: la famille, les enfants...»

### MARIO ROY

Appuyé à la devanture de sa boutique d'articles de sport, Duhamel oscille entre la résignation et la révolte. «Il y a des détenus qui viennent dans mon magasin et ils m'écoeurent pas», dit-il d'une part, incapable par ailleurs de s'empêcher d'ajouter «qu'ils (les détenus) vont recommencer la semaine prochaine! Ils ont tout: les motels, leurs femmes... Qu'est-ce que tu veux qu'on y fasse?» hurle presque l'ex-gardien devenu commerçant avant de soumettre sa conception personnelle du sort que méritent les pensionnaires du pénitencier à sécurité maximum...

Presque en face de ce petit îlot d'établissements commerciaux, quelques consommateurs sont

attablés à la terrasse du bar Le Bruchesi, où un haut-parleur réclame qu'à défaut de rétablir la peine de mort, «on applique la loi actuelle... Que l'auteur du meurtre d'un policier ou d'un agent de la paix sache qu'il s'exposera à la potence!» Le commentaire de Gilles Proulx, à la station radio-phonique CKOI-MF, a réussi à interrompre les conversations, qui reprennent en même temps que la programmation musicale.

Sainte-Anne des Plaines a déjà envie d'oublier. D'ailleurs, qu'y a-t-il d'autre à faire? «Environ 250 familles vivent du pénitencier... Et il ne faut pas nous donner une réputation qu'on n'a pas: l'Institut Archambault, c'est une ville dans la ville, un monde à part. Ici, les gens qui se promènent dans les rues n'éprouvent pas un sentiment d'insécurité», opine Robert Thérien, un professeur qui est maire de Sainte-Anne des Plaines depuis trois ans.

Depuis quelques mois, il se débat justement avec le ministère de la Justice qui, en vertu de la Loi 48, tente de forcer la municipalité à se doter d'un corps de police local. Il n'y en a aucun actuellement à Sainte-Anne des Plaines, une petite ville de 8,000 âmes «où le taux de criminalité

est très bas, et où il n'y a jamais eu que des incidents négligeables imputables à la présence du centre de détention», affirme Thérien.

Il est néanmoins conscient «qu'il va y avoir un syndrome, que les familles des gardiens vont vivre avec la crainte».

«A cause du contexte économique, je suis obligé de garder ma job... Mais si une affaire comme ça était arrivée il y a six ou sept ans, dans un temps plus favorable, tu peux être sûr que j'aurais donné ma démission!» affirme Serge Brouillette, agent de correction à l'Institut Archambault, citoyen de Sainte-Anne des Plaines depuis un peu plus d'un an. En s'engouffrant dans sa rutilante voiture, il ajoute que «ça te fait comprendre encore plus pourquoi ils (les détenus) sont là-dedans... Au début, j'avais de la pitié pour eux, mais après...»

A côté de Brouillette, près du drapeau — en berne — ornant la façade de l'hôtel de ville, un concitoyen, qui est pompier à Montréal et qui a pourtant perdu cinq confrères au cours de l'année qui vient de s'écouler, tire une conclusion définitive: «J'en voudrais pas de leur ouvrage... Même pas pour tout l'or du monde!»



Robert Thérien (à gauche), maire de Sainte-Anne des Plaines, converse avec ses concitoyens, dont le gardien de l'Institut Archambault Serge Brouillette (à droite) qui aurait démissionné si le chômage n'avait pas été ce qu'il est.

photo Michel Gravel, LA PRESSE

À LA CONFÉRENCE DE COUCHICHING, AU NORD DE TORONTO

# 200 penseurs du monde se penchent sur la nouvelle guerre froide Est-Ouest

■ Quelque 200 penseurs, chercheurs et politiciens d'un peu partout dans le monde se rencontrent aujourd'hui pour cinq jours à la conférence de Couchiching, à deux heures de route au nord-ouest de Toronto, pour discuter de la nouvelle guerre froide et des options politiques et militaires qui s'offrent à l'Est et à l'Ouest en ce domaine.

## PATRICIA DUMAS

collaboration spéciale

Parmi les conférenciers invités figure M. Richard V. Allen, ancien assistant du président Reagan au Conseil national de sécurité et présentement conseiller spécial en politiques extérieures du parti national républicain. Le porte-parole de la Russie sera M. S.M. Plekhanov, directeur du département de

l'Institut des affaires canadiennes et américaines de l'Académie des sciences de Moscou. Il y aura une vingtaine d'autres conférenciers prestigieux de Washington, d'Europe, du Tiers monde et du Canada. Les trois principaux partis politiques au pays seront représentés par un de leurs membres élus, le député libéral de St-Denis, M. Marcel Prud'homme, le député conservateur de Fraser Valley, M. Robert Wenman, tous deux membres du comité parlementaire fédéral sur les affaires extérieures et la défense nationale et M. Donald Medonald, député néodémocrate à la législature ontarienne, ancien leader et spécialiste en énergie nucléaire.

## Une première

Selon le président de la confé-

rence, l'auteur et spécialiste en communications M. Erich Koch, c'est «la première fois qu'une conférence analyse la nouvelle guerre froide dans son contexte politique et militaire de manière globale. Ce que nous avons vu depuis quelque temps sur ce sujet est une série de rencontres de gens de même opinion qui se rencontrent pour prêcher au convertis. Comme les mouvements antinucléaires par exemple. On a vu des manifestations mais non pas de véritables discussions de fond sur le problème».

Chaque année, depuis 51 ans, des élites du monde universitaire, de la recherche ou de la politique se rencontrent à Couchiching, pendant la longue fin de semaine de la fin juillet pour discuter de thèmes d'importance mondiale. A un mo-

ment donné des personnes comme M. René Levesque, M. Gérard Pelletier et Mme Monique Bégin, pour ne nommer que quelques Québécois, étaient des habitués. Parmi les invités se trouvaient souvent des membres du Club de Rome de même que des penseurs comme Ivan Illitch.

## Débats «raides»

Ces conférences sont célèbres pour leurs «discussions énergiques et émotionnelles» parce qu'elles mettent toujours en présence des opposants d'une même idée qui ont une force intellectuelle et une crédibilité égales. M. Koch est convaincu que le thème de cette année suscitera «des débats bien raides» et il admet qu'il est curieux de voir com-

ment le représentant de l'Union soviétique s'en tirera en s'en tenant uniquement à la ligne de son parti. Quant à l'Américain, M. Allen, il est reconnu pour son éloquence et, depuis qu'il n'est plus directement attaché à la Maison-Blanche, il est également reconnu pour son franc-parler.

Les organisateurs de la conférence ont également invité un observateur de l'ambassade de Chine à Ottawa afin que les participants puissent discuter avec lui au cours de rencontres informelles et de discussions en atelier. Il y aura également un représentant du Tiers monde, M. Tariq Rauf, expert en désarmement et membre de l'Institut pakistanais d'études stratégiques.

M. Koch qualifie ces confé-

rences de «vacances-réflexions» puisqu'elles se tiennent dans un centre de villégiature absolument enchanteur, sur le bord du lac Couchiching. Il insiste sur le fait que ces conférences ne produisent aucune résolution, motion ou pétition: «Ceux qui y participent avec un esprit ouvert apprendront des choses qu'ils ignoraient auparavant. Ils verront que les questions sont plus complexes qu'ils ne le croyaient auparavant. C'est uniquement une expérience intellectuelle. On repart moins sûr de soi dans nos idées toutes faites». Il regrette seulement qu'à cause d'un manque de fonds ces conférences, parrainées par l'Institut canadien d'affaires publiques, reflètent un peu trop «les deux solitudes» puisque le Québec y est très peu représenté».

## SONDAGE GALLUP

### Le NPD gagnerait au remplacement de Clark ou de Pierre Trudeau

■ Il a beaucoup été question, ces derniers temps, du leadership des deux principaux partis fédéraux, le parti libéral et le parti conservateur. La maison de sondage Gallup a donc interrogé les Canadiens sur leurs intentions de vote si ces partis étaient dirigés par d'autres chefs que les chefs actuels.

Pour ce faire, les enquêteurs ont demandé aux Canadiens pour quel parti ils voteraient si l'ancien ministre libéral des Finances, Donald Macdonald, prenait la tête des libéraux contre Joe Clark à la tête des conservateurs, puis contre d'autres candidats conservateurs, c'est-à-dire le premier ministre de l'Alberta, Peter Lougheed, le premier ministre de l'Ontario, Bill Davis, et l'avocat montréalais, Brian Mulroney.

La question posée par les enquêteurs était la suivante:

«Si des élections étaient tenues aujourd'hui, pour quel parti voteriez-vous si les hommes indiqués sur la liste prenaient la tête des trois principaux partis fédéraux: pour le parti libéral, le parti conservateur ou le N.P.D.»

Comme le montre le tableau suivant, Donald Macdonald, qui a démissionné du cabinet libéral en 1977, n'obtiendrait pas autant de voix que l'actuel premier ministre, Pierre Trudeau.

Du côté des conservateurs, Joe Clark obtiendrait plus de voix que Lougheed, Davis et Mulroney. Si le chef actuel du parti libéral ou du parti conservateur était remplacé, le parti qui en tirerait le plus de profits est le N.P.D. sous la direction de Ed Broadbent.

	TRUDEAU CLARK BROADBENT	MACDONALD CLARK BROADBENT	MACDONALD LOUGHEED BROADBENT	MACDONALD DAVIS BROADBENT	MACDONALD MULRONEY BROADBENT
Voteraient					
Libéral	24 p.c.	20 p.c.	20 p.c.	20 p.c.	22 p.c.
Conservateur	32	36	32	29	24
N.P.D.	17	21	22	23	25
Autre	1	-	-	-	-
Indécis	27	24	25	28	30

\* Moins de 0.5 p.c.

\*\* Résultats au dernier sondage Gallup sur les intentions de vote des Canadiens.

Les résultats du sondage sont tirés d'entrevues menées auprès de 1.048 adultes de 18 ans et plus interrogés à leur domicile au cours de la première semaine de juin. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 p.cent. une fois sur vingt.



## Helmut Schmidt au Canada

Le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt est arrivé à Vancouver lundi. Invité du premier ministre Trudeau, il doit demeurer au Canada quelques jours, visitant Banff, Calgary et la Terre de Baffin.

Photo UPC

## VERSEMENTS AUX PROVINCES ET LUTTE À L'INFLATION

### Trudeau appuie les propos d'Axworthy

■ OTTAWA (PC) - Le gouvernement fédéral pourrait bien se montrer moins généreux à l'égard des provinces qui refusent de souscrire à son plan de lutte contre l'inflation prévoyant un contrôle volontaire des prix et des salaires.

Dans une nouvelle menace à peine voilée à l'égard de ceux qui se rebutteraient à emboîter le pas du fédéral dans sa croisade contre l'inflation, le premier ministre Trudeau a indiqué hier aux Communes qu'il «espérait que les provinces verraient que les actions entreprises étaient dans l'intérêt global de l'économie».

Le gouvernement fédéral tiendra compte de la volonté provinciale d'adhérer à son programme de lutte contre l'inflation lorsqu'il se penchera sur ses programmes de dépenses dans les provinces, a clairement laissé entendre le premier ministre.

Il a du même souffle appuyé les propos tenus la veille par son ministre de l'Emploi, M. Lloyd Axworthy, selon qui l'accueil accordé par le Manitoba aux objectifs fédéraux de 6 et 5 pour cent d'augmentation pour les prix et les salaires allaient y influencer l'ampleur des programmes fédéraux de dépenses.

«L'esprit de cette affirmation s'appliquera à toutes les provinces», a dit M. Trudeau, reprenant l'épée de Damoclès qu'il avait laissée vendredi dernier planer au-dessus des têtes des hommes d'affaires qui s'exposeraient à avoir moins de subventions fédérales s'ils tour-



Pierre Trudeau

Laserphoto PC

naient le dos aux objectifs d'Ottawa d'une inflation ramenée à 6 pour cent.

Pour le premier ministre, il n'est toutefois pas question de rouvrir les ententes déjà conclues avec les gouvernements provinciaux quant aux paiements de transferts. «Il ne s'agit pas d'annuler des lois du Parlement et de rouvrir ces négociations-là», a-t-il dit, soutenant qu'Ottawa avait accordé aux provinces entre 11 et 13 pour cent d'augmentation dans ces transferts quinquennaux.

Toutefois pour les programmes en dehors des accords fiscaux, «en autant que faire se peut, nous voulons que cette aide soit conditionnée par des objectifs de 6 et 5 pour cent», a dit M. Trudeau.

## CÂBLODIFFUSION CANADIENNE AUX ÉU

### Le sénateur Goldwater demeure inflexible

■ WASHINGTON (PC) — De nouvelles démarches tentées hier par l'ambassadeur canadien aux États-Unis, M. Allan Gottlieb, n'ont pas suffi pour convaincre le sénateur républicain de l'Arizona, M. Barry Goldwater, de modifier les intentions d'un comité sénatorial touchant le commerce qui souhaitent des restrictions à la propriété canadienne de compagnies de télévision par câbles aux États-Unis.

M. Patrick Moynihan, sénateur démocrate, a par ailleurs déclaré, dans un contexte différent, que la Maison-Blanche lui avait promis d'appuyer un bill

devant poser des limites à l'industrie canadienne des communications sur un autre front — il s'agirait dans ce cas de limiter les importations aux États-Unis du système d'informatique Telidon.

La semaine dernière, le sous-comité des communications du Sénat américain a choisi d'accorder à la Commission fédérale des communications le pouvoir de restreindre le nombre de nouveaux propriétaires canadiens de compagnies de télévision par câble aussi longtemps que le Canada allait de même limiter chez lui la propriété étrangère dans la même industrie.

## EN CONCURRENCE AVEC MONTRÉAL

### Le député de Trois-Rivières sûr d'obtenir l'usine Airbus

■ TROIS-RIVIERES (PC) — La région de Trois-Rivières pourrait bien obtenir l'implantation d'une usine de montage de pièces pour la compagnie française Airbus, si le lobbying que poursuit depuis quelque temps le député fédéral de Trois-Rivières, M. Claude G. Lajoie, auprès de collègues ministres, portait ses fruits.

Depuis son bureau d'Ottawa, M. Lajoie a précisé mardi que Trois-Rivières avait 150 millions plus de chances que les autres comtés du Québec de décrocher cette usine. Il s'agit des \$150 millions de com-

pensation pour la mise au rancart de l'usine d'eau lourde La Prade que le député tente d'affecter à ce projet.

A la suite de négociations, ces dernières semaines, entre les ministres français et canadiens des Transports, Ottawa a annoncé vendredi dernier la signature d'un protocole d'entente quant à la participation éventuelle du Canada à la fabrication de l'appareil A-320 auquel sont déjà associés quelques pays européens.

## Usine au Québec

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, a pour sa part fait savoir que la conclusion d'un accord définitif (fin 82 ou début 83) avec Airbus pourrait permettre à la société ontarienne De Havilland de construire une usine au Québec.

Or, deux régions revendiquent actuellement la venue de cette usine. Il y a d'abord la région de Montréal, qui dispose déjà d'une expérience réputée en avionnerie. La région de Mirabel, dont le dé-

veloppement tarde toujours à venir malgré la présence d'un aéroport international, pourrait être choisie.

Il y a également la région de Trois-Rivières. Comme l'a précisé M. Lajoie, l'expérience n'est pas là mais, grâce à son réseau routier, Trois-Rivières est à peine à plus d'une heure de la métropole. Elle offre un aéroport régional moderne qui sera doté, d'ici quelques mois, d'une nouvelle piste de circulation et elle possède un port capable de satisfaire les besoins d'une usine d'avionnerie, a soutenu M. Lajoie.

## L'argent de La Prade

Le député estime donc qu'une somme de \$150 millions puisée à même la compensation de La Prade pourrait être affectée à l'implantation de l'usine d'Airbus Industrie. Le député de Trois-Rivières s'est d'ores et déjà déclaré assuré de l'appui de quelques ministres influents du cabinet Trudeau.

## Salaire minimum: pas de hausse prévue

■ QUÉBEC (PC) — Le gouvernement Lévesque ne prévoit aucune hausse prochaine du salaire minimum, dix mois après la dernière augmentation.

Un membre du cabinet du ministre du Travail a déclaré hier à Québec que la situation économique ne permettait pas d'envisager de hausse.

Il a expliqué qu'une augmentation risquerait de conduire à la fermeture des petites et moyennes entreprises, déjà très affectées par la crise économique.

Le salaire minimum est de \$4 l'heure depuis octobre 1981. La dernière hausse avait été décidée peu avant la dernière élection par le conseil des ministres.

## Contrôles en vue, croient Joe Clark et Broadbent

■ OTTAWA (D'après CP) — Le chef conservateur, Joe Clark, et le chef du N.P.D., Ed Broadbent, ont tous deux émis l'opinion, hier, que le gouvernement se dirigeait vers une reprise de mesures de contrôle des prix et des salaires.

Selon eux, les restrictions salariales imposées aux travailleurs des chemins de fer du secteur privé et les pressions économiques faites sur les provinces et sur les entreprises privées pour qu'elles suivent le programme fédéral sont des signes indiquant que le recours à des mesures complètes de contrôle n'est peut-être pas si éloigné.

Les deux hommes ont fait connaître leurs inquiétudes après que le premier ministre Trudeau eût dit aux Communes que les provinces devaient accepter de suivre la politique de hausse de 6 et de 5 p.cent si elles espéraient recevoir une aide nouvelle du fédéral et que les entreprises privées devaient faire de même pour obtenir des subsides et des subventions.

Selon M. Clark, le recours aux mesures de contrôle des prix et des salaires est inscrit dans les plans secrets du gouvernement.

Quant à M. Broadbent, il a déclaré que le programme de restriction du gouvernement, conçu pour limiter à 6 et à 5 p.cent les hausses des prix et des salaires au cours des deux prochaines années, rappelle les «mois de persuasion morale et de directives incitatives» qui ont précédé le recours aux pleines mesures de contrôle en 1975.

# 17%\*

2 ans  
Minimum 1,000\$  
Intérêts versés annuellement  
\*Taux sujet à changement sans préavis

## dépôt garanti

**Je vois à mes intérêts!**  
Pour un placement sûr, il faut y aller sûrement. Avec la Fiducie Populaire, vos économies fructifient à un taux d'intérêt élevé et garanti.

POUR VOTRE INTÉRÊT

### fiducie populaire

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôt du Québec  
1405, boul. Henri-Bourassa est, Montréal, Québec H2C 1H1  
(514) 382-2282



photo Denis Courville

## Manif contre une suspension

En début de soirée hier, les employés d'entretien du garage Saint-Henri de la CTCUM ont débrayé pour protester contre la suspension jeudi dernier d'un de leurs confrères qui aurait «bousculé» un contremaitre. Les chauffeurs d'autobus qui finissaient leur quart de travail ont alors abandonné leurs véhicules dans la rue, arguant que ce

n'était pas à eux de les rentrer aux garages. Peu après, à l'issue d'une rencontre entre un dirigeant de la CTCUM et le président du syndicat des employés d'entretien, Jacques Morissette, l'employé suspendu a pu reprendre son travail. Les autobus ont alors pu être rentrés dans les garages et la situation est redevenue normale.

## Médiation chez Nordair

Le ministère fédéral du Travail vient de nommer trois médiateurs dans le conflit qui oppose la société Nordair à ses 550 employés non itinérants membres de l'Association internationale des machinistes.

Une rencontre est prévue entre les représentants des deux parties, en présence de MM. Len Waller, Mike McDermott et Claude Lamarche, à 14 heures aujourd'hui.

La compagnie a offert un contrat de deux ans avec augmen-

tation de 8 pour cent rétroactive au 1er juin, date d'expiration du dernier contrat, de quatre pour cent le 1er octobre et de neuf pour cent en juin prochain. Toutefois, elle réclame aux employés des concessions sur des questions telles que l'ancienneté et les heures de travail, ce à quoi le syndicat s'oppose farouchement.

Dans l'intervalle, Nordair a annulé jusqu'à nouvel ordre tous ses vols, à l'exception de ceux à destination de communautés nordiques éloignées.

La compagnie a fait savoir cependant que ses cadres assureraient les vols à destination du nord-ouest du Québec et de l'Arctique, ainsi que les vols notés vers les Antilles.

Pour sa part, Air Canada a informé les passagers de Nordair que leurs billets seraient acceptés sans frais supplémentaires sur ses vols: pour obtenir des renseignements additionnels, on est prié de communiquer avec le bureau des réservations de la compagnie, au numéro 931-4411.



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

## Feu de mousse à Saint-Hilaire

Un feu de mousse a fait des ravages dans les boisés de Saint-Hilaire et il fallut l'intervention d'un avion-citerne CL-115 pour aider les quelque vingt-cinq pompiers de Mont-Saint-Hilaire et de Kirkland Parc pour y mettre fin.

### GERMAIN TARDIF

L'incendie, selon la police municipale de Saint-Hilaire, a débuté vers 23 h, lundi soir et, après plusieurs heures de lutte, les pom-

piers sont parvenus à circonscrire les flammes au cours de l'avant-midi d'hier, mais ce n'est qu'hier après-midi que l'incendie a pris fin.

La lutte a été menée avec l'apport de la Société de conservation du Sud du Québec et le ministère des Transports qui a fourni l'avion.

Le gérant municipal, M. Laurent Olivier, a déclaré que le territoire ravagé sur le flanc sud de la montagne, n'est heureusement pas très étendu et qu'il s'agissait

plutôt d'un feu de mousse, c'est-à-dire à ras le sol, plutôt que d'un feu de forêt.

Personne n'a été blessé et aucune maison n'a été menacée par l'élément destructeur.

De son côté, l'université McGill a fait savoir, hier, que son Centre de préservation et d'observation de la nature qui se trouve dans la montagne ne recevra plus le public jusqu'à nouvel ordre.

L'incendie pourrait, selon les premières informations, avoir été causé par la négligence de campers.

## Terrains Angus: ça progresse

La Société des terrains Angus est sur le point d'acquiescer de la Société immobilière Marathon (filiale du Canadien Pacifique) les terrains des usines Angus dans l'est de la métropole.

Selon Allan Koury, nommé récemment à la présidence du conseil d'administration de la Société des terrains Angus, la transaction devrait être complétée vers la mi-août après que les évaluateurs-experts engagés tant par Montréal que par Marathon auront déposé leurs rapports.

Une fois la transaction complétée, a expliqué à LA PRESSE M. Koury, la société paramunicipale nouvellement mise sur pied rendra public le plan d'aménagement retenu pour la construction de quelque 2,300 logements au plus tard à la mi-septembre pour des mises en chantiers probables au début du printemps prochain.

Par ailleurs, dans l'esprit des dirigeants de la Société des terrains Angus, les logements qui seront construits sur le site des anciennes usines Angus ne

formeront ni un ghetto pour riches pas plus qu'un ghetto pour pauvres.

«Nous savons que les comités de logements des quartiers Rosemont et Hochelaga-Maisonneuve revendiquent la construction de logements sociaux: ce n'est peut-être pas une nécessité. Ce que nous savons, c'est qu'il nous faut encore étudier de plus près ces revendications. Une chose est certaine, il faut rehausser la qualité de vie de ce coin de la métropole», a précisé M. Koury.

# CTCUM: tout peut arriver

Décidément, on ne sait plus trop à quoi s'attendre au sujet des négociations entre la Commission de transport de la CUM et la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, tellement le climat varie d'une

### PIERRE BELLEMARE

journée à l'autre à la façon d'un ciel breton.

Une chose «semble» être certaine toutefois: les pourparlers reprenaient ce matin, cette fois-ci en présence du médiateur du ministère du Travail, M. Normand Gauthier, qui avait été absent de la table depuis l'espèce de négociation-marathon entreprise au lendemain de la menace d'une grève générale il y a quelques semaines.

La semaine dernière et lundi passé, les deux parties se faisaient un plaisir d'informer les médias qu'un vent d'optimisme, nouveau et inespéré, commençait à souffler. «C'est la première fois que je vois ça», a entre autres déclaré M. Jim Flynn, vice-président de la Fraternité.

Et voilà qu'en fin de journée lundi, on parle soudainement de rupture, d'impasse sur la fameuse question des surnuméraires. L'exécutif de la Fraternité, présidé par M. Jacques Bigeault, planifie alors une réunion pour le lendemain (hier), afin de déterminer les actions à poser. Déclencher la grève? Convoquer une assemblée générale des 4,200 membres?

L'impasse, lundi, découle du refus systématique opposé par la partie patronale de discuter des salaires avant de régler l'épineux problème des «partiels». La Fraternité soutient de son côté que l'on «s'est tout dit sur la question des surnuméraires et que, pour faire progresser la négociation, il faudrait passer aux autres points litigieux», dont les salaires.

Cependant, M. Nadeau a indiqué hier en entrevue téléphonique que «l'impasse des surnuméraires» doit nécessairement être levée pour pouvoir poursuivre les négociations. «Avant de régler la clause des salaires, il est essentiel de savoir comment nous coûtera l'item des surnuméraires», de dire M. Nadeau.

On en est là! La CTCUM avise le public qu'aucun changement n'affectera la carte autobus-métro (CAM) et que le système des correspondances demeurera le même, contrairement aux rumeurs entendues ça et là depuis le week-end, rumeurs qui semblent susciter des craintes parmi la clientèle.

### L'alternative: le médiateur

Entretemps, Me Guy Bélanger, conseiller juridique de la Fraternité, joint le conciliateur Gauthier lundi en soirée pour lui demander son intervention. Celui-ci n'y voit aucune objection. Me Bélanger atteint ensuite par voie téléphonique M. Jean Nadeau, principal porte-parole de la CTCUM.

Les deux interlocuteurs s'entendent pour faire appel au conciliateur et, finalement, hier matin, M. Nadeau loge officiellement la demande au conciliateur pour qu'il soit présent à la reprise du dialogue ce matin.

## Jean Drapeau se rétablit

(PC) — Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau recevra vraisemblablement son congé de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont d'ici deux semaines.

Hospitalisé à la suite d'un accident cérébro-vasculaire, le 15 juillet, M. Drapeau devait subir des exercices de physiothérapie, pour retrouver l'usage de son côté gauche, momentanément paralysé.

«Des examens complémentaires ont permis d'éliminer toute lésion à caractère perma-

nent», a informé un porte-parole de la direction générale du centre hospitalier.

Bien qu'il soit toujours hospitalisé, «sa condition évolue normalement» grâce aux exercices de réhabilitation.

Pour le moment, le maire «parle et commence à pouvoir mettre du poids sur sa jambe gauche», a mentionné à la Presse canadienne le porte-parole de la direction générale du centre hospitalier de l'est de la métropole.

Selon les informations obtenues, la décision de «libérer» le maire sera éventuellement arrêtée par son médecin traitant, «mais on ne décidera pas de son sort avant 10 jours».

Etant donnée la consigne de silence qui entoure l'hospitalisation du célèbre maire de Montréal, les autorités de l'hôpital se refusent à tout commentaire supplémentaire et «ne veulent pas être prises pour donner plus de détails que ça», a-t-on laissé tomber, à la direction générale.

## Le maire de l'Île Bizard est accusé de conflit d'intérêts

Un membre du conseil municipal de l'Île Bizard, M. Roger Legault, vient d'accuser le maire Bernard Patry d'avoir favorisé par une modification au règlement de zonage des terrains dans lesquels il possède des intérêts personnels. C'est dans une lettre adressée à la Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire que le conseiller Legault formule ses plaintes à l'endroit du maire Patry.

### FLORIAN BERNARD

Cette affaire fait beaucoup de bruit à l'Île Bizard. Elle a même provoqué, hier soir, une assemblée extraordinaire du conseil où des conseillers ont réclamé des explications.

Les événements reprochés au maire se seraient déroulés le 13 juillet dernier, lors d'une assemblée présidée par le maire Patry. Le conseil avait alors adopté - sur division des voix - un amendement au règlement de zonage 127. Cet amendement permet de réduire la superficie de certains lots à 6,000 pieds carrés au lieu de 7,500 pieds carrés, facilitant ainsi des projets d'aménagement et de construction. Or l'amendement ne concerne en réalité que deux zones sur l'ensemble du territoire de la municipalité. L'un de ces lots est la propriété d'une compagnie qui appartient à M. Legault, au maire Bernard Patry. Cette allégation du conseiller Legault n'a pas été niée, hier soir, par le maire Patry.

En agissant ainsi, souligne le conseiller Legault, le maire s'est directement placée dans une position de conflit d'intérêts. Il n'a jamais quitté son siège au moment du vote, comme l'exige le code municipal.

Le conseiller Legault a fait parvenir une copie de sa plainte au ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, de même qu'au président de la Commission municipale de Québec, le juge Richard Beaulieu.

Hier soir, lors de l'assemblée spéciale du conseil, le conseiller Legault appuyé par un autre membre du conseil ont demandé au maire Patry de quitter son fauteuil et de se retirer des délibérations pendant qu'on discutait de



Le maire de l'Île Bizard, Bernard Patry. photo P.H. Talbot, La Presse

cette question. Le maire a toutefois refusé d'obtempérer à la demande des deux conseillers. Il a de plus nié les accusations de conflit d'intérêts portées contre lui, estimant qu'il s'agit d'une affaire montée en tête d'épingle dans le but de le discréditer. Pour sa part

le conseiller Legault a décidé d'alerter les citoyens et, avec l'appui de la Ligue des propriétaires de l'Île Bizard, de regrouper un nombre suffisant d'électeurs dans le but de bloquer le projet d'amendement au règlement de zonage.

## VENTE DE 7 JOURS POUR PROPRIÉTAIRES

PAYEZ EN 90 JOURS SANS INTÉRÊT ET FRAIS D'ADMINISTRATION

Nouveaux modèles exclusifs d'auvents horizontaux inclinés, ultra robustes.



Visitez notre nouvelle salle d'échantillons

**AUVENTS de FIBRE de VERRE et d'ALUMINIUM pour BALCONS et PATIOS etc.**

**GARANTIE MORRIS** depuis plus de 57 ans ... 5 ans contre matériel défectueux

Prix courant \$700. FAIT SUR MESURE **\$499<sup>95</sup>**

**AUVENT POUR BALCON** Installé — Longueur 96" Surplomb 48" Inclinaison 26"

Dimensions plus réduites offertes à prix inférieur. Votre choix de 14 combinaisons de couleurs en aluminium et vaste choix en fibre de verre.

N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et portes ou que le soleil brûle vos draperies et meubles. Profitez de cette vente de 7 jours pour obtenir une protection à l'année contre les intempéries avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'envie de votre entourage. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux, possèdent les meilleures caractéristiques en plus de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux. Permettez-nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimé sur nos auvents de meilleure qualité pour vos fenêtres, portes, balcons, magasins, etc., dans un choix de styles et de couleurs.

**Wm MORRIS & FILS LITEE**  
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

TERMES FACILES Estimation gratuite **382-6811**

9162, boul. Saint-Laurent (3e rue au nord du boul. Métropolitain)  
Ouvert lundi au vend. 9 h.m. à 5 p.m. - Samedi 9 h.m. à 12 a.m.

Soirs, jours de fête et fins de semaine **737-1960**

# ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY  
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO  
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information  
MICHEL ROY éditorialiste en chef

## La controverse sur le gazoduc

Le président Reagan a commandé une étude détaillée par un groupe inter-ministériel de tous les éléments de la controverse opposant les États-Unis à leurs alliés européens à propos de la construction d'un gazoduc devant acheminer le gaz sibérien aux consommateurs d'Europe.

Les arguments de part et d'autre ont été souvent présentés, résumés et analysés. On pourrait synthétiser le tout, un peu cavalièrement, dans la proposition suivante: l'Europe croit encore à la détente, tandis que l'Amérique de Reagan n'y croit pas.

Quand l'Allemagne et la France, au début de l'année, ont signé des contrats pour l'achat de gaz sibérien Washington a froncé les sourcils sans, toutefois, crier très fort son désaccord. La livraison de gaz suppose la construction d'un ouvrage pour le transporter. En ce domaine, la technologie occidentale est supérieure. Assez naturellement, des usines allemandes et françaises, dont quelques-unes détiennent des licences américaines, se sont engagées par contrats à produire l'équipement pétrolier indispensable. Là-dessus, les États-Unis ont décrété un embargo. L'équipement ne sera pas livré, sous peine de sanctions, qui peuvent, si des responsables américains de compagnies sont impliqués, aller jusqu'à des peines de prison.

La France d'abord, l'Italie ensuite ont dit qu'elles ne tiendraient pas compte de règlements qui, en plus d'être rétroactifs, ignorent leur souveraineté propre. Elles ont reçu le plein appui de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne, si on a bien compris les propos de Mme Thatcher à la Chambre des communes affirmant très haut que les contrats seront respectés.

Cette étude commandée par le président Reagan pour étudier «dans le détail» la controverse, quel est son objet? On ne nous le dit pas. S'agit-il de mettre au point des mesures de représailles destinées à faire entendre aux Européens que le leadership américain n'est pas un vain mot et qu'il en cuira à quiconque croira pouvoir passer outre aux orientations capitales voulues par l'administration Reagan?

S'il s'agit d'une guerre économique, il est assez évident que la plus grande des puissances économiques n'est pas nue. Les États-Unis ont bien quelques armes. Agacée par l'importance des exportations d'acier européen aux États-Unis (augmentation de 30 p. cent) l'administration Reagan pourrait refuser l'acier si on se moque de son embargo sur le gaz russe. De délicates, complexes et parfois obscures négociations sont déjà en cours à ce sujet. Jusqu'ici M. Reagan a surpris ses interlocuteurs par sa fermeté.

Autre hypothèse: l'étude présidentielle annonce un réexamen de l'embargo et peut-être son adoucissement. Le secrétaire d'Etat Shultz ne croit pas beaucoup aux sanctions économiques, il l'a dit en autant de mots pendant son témoignage devant le Sénat. Mais il a aussi affirmé qu'il est gouverné en ces matières par les mêmes principes que le président.

Le 18 juin, M. Reagan avait justifié l'intransigeance de son administration par les méfaits de l'URSS en Pologne. Finalement, il s'agit de punir le mécréant. La noblesse et la grandeur de cette philosophie se passent de démonstration.

Par ailleurs, si les interdits compliquent la situation énergétique de l'Europe, aggravent le marasme dans une Europe affligée par le chômage, gênent les intérêts américains eux-mêmes, divisent les Alliés à la grande joie des Russes, l'étude commandée par M. Reagan ne devra-t-elle pas enregistrer ces lourds déficits?

Guy CORMIER

## Pitié pour le quartier chinois

Voilà une bouffée d'air frais que les Montréalais devraient accueillir avec plaisir: les mini-marchés de quartier sont une fort heureuse initiative de l'administration municipale. Ils rapprochent les citoyens de la nature, leur permettent de s'alimenter des fruits et légumes cueillis la veille, donnent au béton une allure de campagne et rappellent aux marcheurs trop occupés ce que pourrait être une alimentation de santé.

Espérons que les marchands sauront respecter leur clientèle et présenter des prix qui peuvent faire compétition à ceux des grandes chaînes d'alimentation. Et espérons que les Montréalais sauront en profiter. Ils pourront, ainsi, encourager la Ville à poursuivre ses efforts d'humanisation d'un territoire qui risque toujours de disparaître derrière ses buildings et ses autoroutes pour gens pressés.

Montréal a besoin d'encouragement: parce que tout ce qu'elle fait n'a pas toujours la même qualité.

En fin de semaine dernière, par exemple, les membres de la communauté chinoise de Montréal célébraient le 2533<sup>e</sup> anniversaire de naissance de Confucius, leur célèbre philosophe. C'était là matière à réjouissance, à rencontre et à fraternisation dans les rues de ce qui est un peu leur quartier. Mais des représentants de ce groupe ethnique, souvent silencieux, ont exprimé leurs regrets face à la transformation de cet infime quartier, pourtant fort pittoresque, sans que ses habitants ou ses habitués aient été consultés.

On sait que le quartier chinois se résume à quelques pieds des rues Lagachetière, Clark et Saint-Urbain. Et on se rappelle comme l'implantation du complexe Guy Favreau a pu affliger les gens de ce quartier. Les marchands ont dû démolir leurs pénates rue Saint-Laurent, où ils donnent une nouvelle allure à ce bout de rue, au sud de la rue Dorchester, en opposition flagrante avec les menus offerts au nord de Dorchester. Ils se réfugient là où ils peuvent.

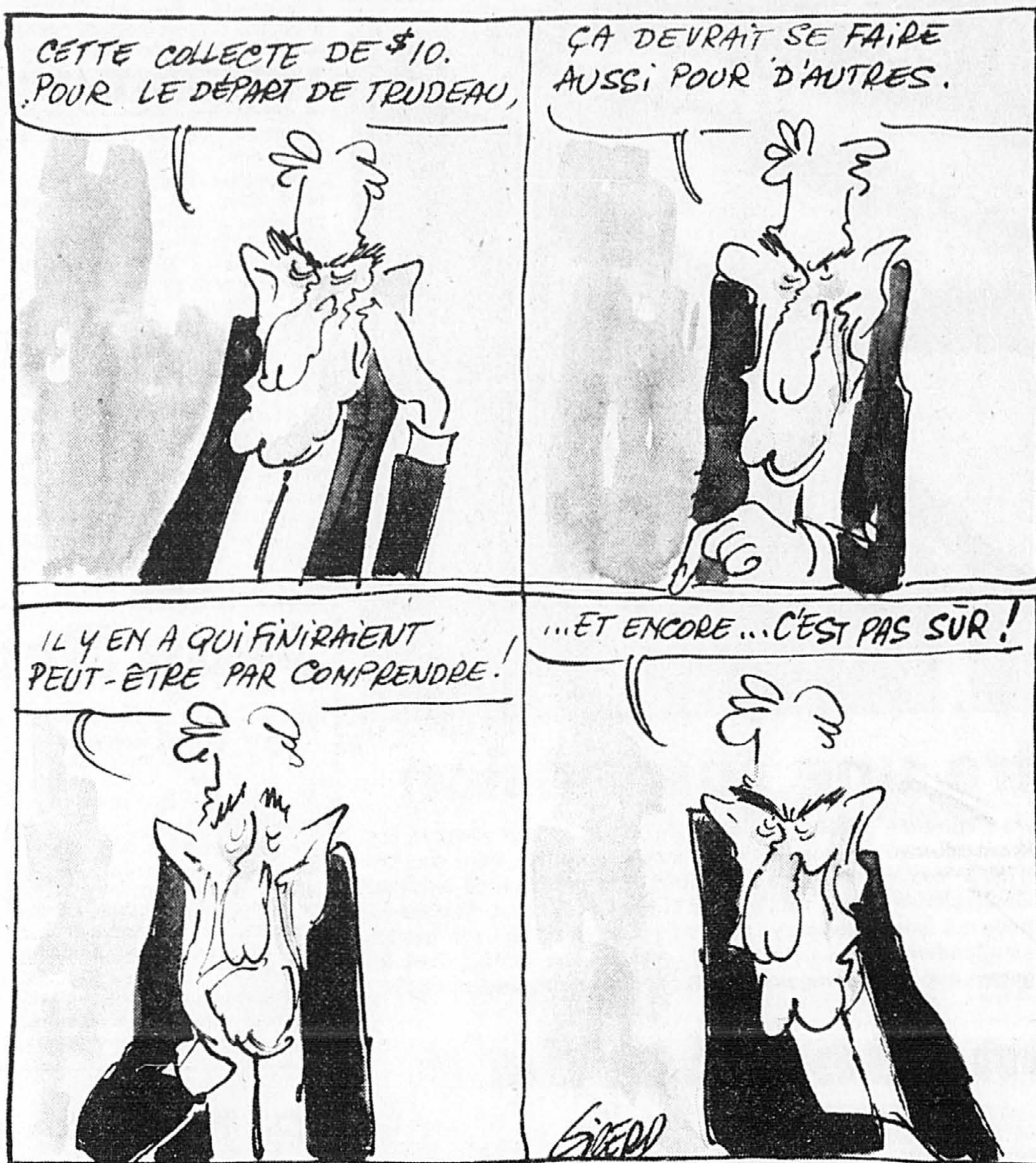
Bien sûr, il y a la poussière du chantier de construction; il y a l'envahissement du Palais des congrès qui, lui aussi, est venu dénaturer le quartier; il y a les rues fermées l'une après l'autre; il y a une activité qui heurte le rythme de la vie des Chinois.

Et depuis quelque temps, en plus de tout cela, il y a la disparition du seul petit espace vert qui subsistait dans ce bouleversement, au coin des rues Saint-Urbain et Lagachetière. C'est qu'il faudra agrandir la rue, suppose-t-on; c'est défendable. Mais tout à côté, juste au nord, un immense terrain de stationnement municipal accapare un espace vital. Il y a de la place pour les voitures mais pas pour les Chinois qui aimaient, à cœur de jour, venir s'asseoir sur les bancs de leur parc minuscule.

Situation temporaire? Peut-être. Rançon du progrès? Peut-être aussi. Irrespect des personnes qui ne savent s'imposer? Sûrement; et ce n'est pas la première fois.

Dommage; certains quartiers peuvent revivre, mais d'autres agonisent. Il y a là une regrettable injustice.

Jean-Guy DUBUC



Droits réservés

## Euphorie, impasse et espoir en quelques jours à la CTCUM

La CTCUM et la Fraternité des chauffeurs s'étaient mises à négocier sérieusement ces jours derniers. Durant le week-end et jusqu'en début de soirée lundi, tous les espoirs semblaient permis. Mais à cette brève euphorie succède mardi la menace d'une impasse nouvelle. C'est la douche écossaise. Rien n'est encore perdu, toutefois.

Ce matin, dans un hôtel de Montréal, les deux parties se retrouvent au grand complet, en présence d'un conciliateur. Où en est le dossier? Pourquoi ce risque permanent d'échec? Essayons de dégager les faits essentiels d'une affaire si complexe et tellement technique que les deux parties ne tentent même plus d'informer le public.

La question cruciale dans ces négociations, on le sait, porte, non pas sur une demande syndicale, mais sur une proposition de l'employeur. Celui-ci voudrait embaucher des chauffeurs surnuméraires pour accomplir un surcroît de travail aux heures d'affluence. Ces «partiels», comme on les appelle familièrement, répondraient aux besoins identifiés par la Com-

mission durant une partie de la journée. Ils seraient environ 400, soit 10% de l'effectif total, et leur présence permettrait de régulariser la journée de travail souvent lourde et longue du chauffeur régulier. Ils travailleraient de 10 à 20 heures par semaine.

La Fraternité reconnaît qu'il y a un problème aux heures de pointe. Elle admet que l'absentéisme et l'exécution d'innombrables tâches de courte durée (en raison de l'extrême variété des services offerts) sont à l'origine de nombreuses difficultés. Mais, plutôt que de faire appel à des «partiels», le syndicat suggère une gamme de solutions concrètes. La CTCUM en retient quelques-unes mais elle continue d'affirmer que la formule des surnuméraires, modifiée et améliorée s'il le faut, reste nécessaire.

Les deux parties en étaient là l'autre jour quand les négociateurs syndicaux, estimant que tout avait été dit sur ce point, ont demandé de passer aux autres articles de l'ordre du jour, notamment les salaires, quitte à revenir plus tard sur le dossier des «partiels».

Mais les représentants de la CTCUM s'y refusent. C'est le règlement de l'affaire des surnuméraires qui déterminera leur attitude sur les autres problèmes. (Aucun ne semble insoluble aux deux parties, même celui des salaires).

La rencontre d'aujourd'hui sera donc déterminante. Si l'impasse persiste, c'est la rupture et, à brève échéance, la grève et le chaos.

Où est l'espoir? Les parties sont en réalité plus souples qu'elles ne le disent publiquement. La Fraternité et la CTCUM peuvent, sur les «partiels», inventer des solutions qui préserveront l'acquis des chauffeurs en termes de rémunérations supplémentaires (environ \$3,000 par année par chauffeur) et permettront d'améliorer sensiblement le service aux heures de pointe. Le Syndicat fera des concessions. Car il ne veut pas la grève. Mais il ne faudrait pas qu'une CTCUM, se faisant rigide et intolérante, le pousse à débayer. Une occasion historique s'offre aux deux parties de faire enfin la paix et le bonheur des Montréalais. Il serait insensé de la rater.

Michel ROY



Marc Laurendeau

## Une tuerie qui reflète notre système carcéral

(Collaboration spéciale)

À la suite de l'émeute déclenchée à l'Institut Archambault (sécurité maximum) de Sainte-Anne-des-Plaines, mutinerie qui s'avère la plus sanglante depuis deux décennies dans le système pénitentiaire canadien, trois enquêtes seront instruites simultanément. Un coroner du district de Saint-Jérôme (puisqu'en l'occurrence des morts violentes ont eu lieu), la Sûreté du Québec et l'inspecteur général des pénitenciers fédéraux se pencheront sur les circonstances de la nuit d'horreur. D'ici à quelques semaines, nous devrions connaître tous les angles de cette tragédie. Aussi faut-il se mettre en garde contre les jugements trop rapides et qui circonscrivent les responsabilités dans un seul secteur de la société.

Le Solliciteur général du Canada, M. Robert Kaplan, affirmait lundi devant les médias que le manque de personnel ne peut être retenu comme l'une des causes de cette émeute puisqu'il y avait, dimanche soir à Archambault, suffisamment de gardes. Bien sûr, le ministre responsable des institutions pénitentiaires pouvait invoquer des sources privilégiées mais, en concluant comme il l'a fait, il préjugait des résultats de sa propre enquête.

Sa version rassurante apparaît

d'autant plus politique et susceptible de porter ombrage à un inspecteur général devant posséder ses coudees franches, que cette vision des choses ne fait pas l'unanimité. M. Wayne Crawford, secrétaire général du syndicat qui représente les gardiens (l'Union des employés du Solliciteur général) prétend au contraire que, ces dernières années (suite notamment à l'interprétation donnée au rapport MacGuigan), on a voulu accroître la productivité chez les gardiens et qu'on a réduit leurs effectifs par détenu.

L'enquête lancée par le Solliciteur général devrait normalement nous éclairer à ce propos. Notons au départ que dans ce pénitencier dit à sécurité maximum, présenté comme une institution modèle, la plus avancée au Canada, une véritable faille semble s'être présentée. L'Institut Archambault a la forme d'une roue, dont le moyeu constitue le centre névralgique qui assure les communications entre les nombreuses ailes. Selon le rapport de la SQ, les mutins n'ont guère eu de difficulté à prendre d'assaut ce «Contrôle N», puisque les gardes et les employés présents (une dizaine seulement) ne portaient aucune arme. Ils furent aisément pris en otage par les forcenés armés de

couteaux de fabrication artisanale. Une enquête bien menée devrait nous renseigner sur la valeur objective de pareilles mesures de sécurité.

• • •

Ceci dit, les autorités pénitentiaires de l'Institut Archambault n'avaient pas affaire à des anges. Trois gardiens ont été tués au cours de scènes d'une barbarie inouïe. Elles en disent long sur le degré de violence en ébullition dans ces «marmites sous pression» (selon l'expression du criminologue Maurice Cusson) que sont devenus les pénitenciers. L'Institut Archambault, à cet égard, détient un triste record: inauguré en 1969, il a connu six prises d'otages et plus de 20 meurtres. En février 1981, le directeur fut abattu devant son domicile par deux récidivants (Michel Tremblay et Gérard Gauthier) voulant à la fois attirer l'attention populaire sur la dureté du régime de cette institution et assouvir une vengeance collective.

Dans l'émeute de dimanche, le mobile paraît avoir été l'évasion, réalisée selon un plan extrêmement audacieux. Avec l'accroissement du nombre d'individus qui purgent une peine de 25 ans fermes, avant toute possibilité de libération condi-

BILLET

## Vive la Canadienne!

Lundi soir, 21 heures. Je m'appretais à m'attendrir sur Danièle Darrieux et Gérard Philippe, qui nous faisaient broyer du Rouge et du Noir à Radio-Québec, quand le Télé-Pressé fit soudainement appel à mon côté «mâle-chaubin-cochon» et m'orienta plutôt vers le «Miss Universe Pageant». On est en vacances, ou ben on l'est pas.

ROBERT DÉCARY

collaboration spéciale

La fête commençait. À Lima. Mais on se serait cru à New York ou Los Angeles. C'est normal, puisque «Miss Universe», comme les séries mondiales, c'est américain. L'univers, le monde, les États-Unis, c'est du pareil au même. Au Pérou, donc, où tous ces beaux oiseaux n'étaient pas allés mourir, croyez-moi. L'ordinateur est de la partie. «Du Party», comme on dit. Ce serait-il que la femme bionique est sur les rangs? Ou que toute femme qui se veut belle se doit d'être bionique? Toujours est-il que nous, téléspectateurs pantouflards, voyons des chiffres nous apparaître sur l'écran, juste au-dessous des seins des heureuses candidates qui font marche avant, marche arrière, deux petits pas et puis s'en vont. Des statistiques qu'on dit vitales sans doute parce qu'elles nous passent trop vite sous le nez.

De soixante-dix-sept corps, nous tombons subitement à douze. La soirée eut été trop longue autrement. Des corps bien choisis pour plaire au public américain. Des continents oubliés, des couleurs aussi, qui ne sont ni l'Amérique ni le blanc. Coïncidence, sûrement. Perdue dans cette nichée, Miss Guam, toute menue avec ses cinq pieds, cinq pouces. L'interview classique, menée en américain, par un Américain que la candidate américaine appelle affectueusement «Bob». Elle sera, on s'en doute, du nombre des finalistes. Des questions insignifiantes, qui mettent mal à l'aise ces malheureuses semifinalistes qui ne parlent pas la langue de Reagan. A-t-on idée de parler espagnol ou allemand en plein «prime time»? On croirait revoir Shogun. Les cotes des non-parlantes anglaises sont basses. On ne peut à la fois être belle et ne savoir se taire en anglais.

Malgré tout, Miss Guam m'impressionne. Miss Canada, aussi, longue et svelte, avec un corps de circonstance. Maillots. Robes de soirée. Ça se corse. La lutte, c'est sûr, sera belle, mais l'ordinateur, qui ne saurait mentir, donne une bonne longueur d'avance à Miss Guam. Les cinq finalistes. La foule hue: l'Amérique latine est absente. Les juges délibèrent, encore qu'on se demande comment l'ordinateur et Miss Guam pourraient ne pas l'emporter. Miss Canada est la plus applaudie. C'est vrai qu'elle est belle. Il ne reste plus que le Canada et Guam. Mettant de côté mon nationalisme, je me range du côté de l'ordinateur et de Guam. La beauté, me dis-je, ça n'a pas de frontière.

Et, vlan! c'est Miss Canada, not' Miss à nous autres, qui l'emporte. Elle marche, emue, la couronne de travers, belle comme un cœur. La première Canadienne à porter la couronne (Elizabeth, rappelons-nous, est britannique). Un grand sentiment de fierté nationale. Peu importent le chômage, l'inflation, le dollar, les taux d'intérêt, le Concorde: ne voilà-t-il pas la preuve que le Canada est le plus beau pays du monde? Je vois déjà Karen Ire faire son entrée comme directrice du Centre sur l'unité canadienne.

tionnelle, un désespoir féroce hante de plus en plus les pénitenciers. D'autant plus qu'on n'éduque pas les prisonniers, qu'on ne leur fournit pas la chance de se doter d'un métier. Christian Perrault, 24 ans, et Yvon Martin, à cet égard, avaient tous les deux été condamnés pour meurtre. Ils ont joué le tout pour le tout et ils ont perdu. Leur suicide par empoisonnement au cyanure n'a rien d'étonnant. Chez les détenus dans les prisons canadiennes le taux de suicide est sept fois plus élevé que dans la population en général.

La tuerie de dimanche laisse planer plusieurs interrogations. Avec environ 420 pensionnaires, l'Institut Archambault n'est sans doute pas aussi surpeuplé que d'autres pénitenciers où la violence a éclaté ces dernières années. Mais le régime carcéral qui s'y trouve mis en vigueur accueille trop les détenus à des solutions de quittance ou double. N'oublions pas aussi que certains gardiens, par des lacunes dans leur formation, font eux-mêmes partie du système de violence qui se déchaine dans les pénitenciers.

Non seulement est-il instructif d'aller voir sur ce sujet l'éloquent Léo Lévesque («Quand je lui dit ça, elle est partie à rire») mais le rapport du comité MacGuigan (préparé par un groupe de parlementaires canadiens) évoquait, sources à l'appui, le phénomène de la brutalité des gardiens. Les trois enquêtes nous informeront davantage sur les faits mais, à elles seules, elles ne suffiront pas à civiliser cet univers de violence.



Les barrages dont des experts canadiens recommandent la construction en Haïti inonderaient plusieurs des meilleures terres et ajouteraient à la misère des populations qui vivent d'agriculture, disent les missionnaires. La misère, on le sait, est déjà grande en Haïti, comme en témoigne cette photo montrant des enfants préparant leur maigre pitance, un peu de gruau.

## Les missionnaires canadiens en Haïti font appel à M. Trudeau

La lettre suivante porte la signature de 210 missionnaires canadiens en Haïti: prêtres, religieux et religieuses. Elle est adressée au premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau.

M. le Premier ministre, Missionnaires canadiens, prêtres, religieux, religieuses, nous travaillons en Haïti, autant dans les grandes villes et les faubourgs que dans les coins les plus reculés et montagneux du pays. Certains parmi nous comptent 20, 30 années et plus de service et de partage avec cette population qui nous est chère. Nous voulons aujourd'hui porter à votre attention des faits qui auront des conséquences désastreuses pour Haïti et où notre pays d'origine se trouve impliqué.

Un groupe d'experts canadiens ont travaillé en Haïti pendant quelques années pour faire l'inventaire des ressources hydrauliques du pays et étudier divers projets de construction de barrages le long de la rivière Artibonite. Le travail a été confié à une firme canadienne agissant de concert avec l'ACDI (Agence Canadienne de Développement International) et l'Électricité d'Haïti. À la suite de cet inventaire, deux projets ont été privilégiés, l'un situé dans la région de La Chapelle, l'autre, un peu en aval, dans la région des Verrettes. Le projet de La Chapelle fait déjà l'objet d'études pour déterminer s'il est réalisable. C'est la BID (Banque Inter-américaine de Développement) qui doit financer ce projet. Celui des Verrettes pourrait être mis en route peu après le premier.

Les barrages dont les experts canadiens ont représenté les possibilités au gouvernement haïtien feront inonder respectivement 1100 hectares (La Chapelle) et 2750 hectares (Verrettes) de la meilleure terre arable que l'on trouve dans le pays. Or en Haïti 85% de la population vit de l'agriculture. Le nombre d'habitants du pays est à peine moindre que celui du Québec avec une superficie de plus de 50 fois inférieure à celle du Québec, et encore faut-il ajouter que le tiers seulement du sol est cultivable. C'est donc un morceau de terre vital de ce pays surpeuplé qui est appelé à disparaître sous les eaux des barrages de La Chapelle et des Verrettes.

Des dizaines de milliers de personnes se trouveront ainsi à perdre leur terre, leur maison, leurs arbres fruitiers, tous leurs biens. D'autres, en aussi grand nombre, qui travaillent la terre sans être propriétaires, perdront leur logis et leur emploi. Où seront relégués des populations à qui on enlève tout ce qui constitue leur gagne-pain et leur raison de vivre? Il y a quelques années, au Québec, quand on a commencé les travaux de la Baie James, on a eu à faire face au problème des populations à déplacer. En plus d'une forte indemnisation pour la perte de leur terre, il a fallu trouver de l'espace pour les reloger. Cela n'est pas possible en Haïti. Les populations rurales déplacées ne peuvent être relogées sur d'autres terres cultivables, celles-ci étant rares, comme il a été dit, et morcelées à l'extrême à cause du grand nombre de paysans qui doivent tirer d'elles leur subsistance. La seule issue possible pour ces malheureux (à moins de prendre la mer dans des embarcations de fortune...), est d'aller grossir les bidonvilles de la capitale, où le chômage et la mendicité sont un fléau qui s'accroît quotidiennement. Pour les bourgs avoisinant la région inondée, ce sont des marchés, des moulins, des boutiques qui devront fermer et des quantités de personnes qui perdront leur gagne-pain.

Mais à quelle fin ces barrages ont-ils été prévus? Port-au-Prince, la capitale, a besoin de plus d'électricité. On veut permettre à de nouvelles industries de s'établir à la capitale. Mais les industries qui viennent s'établir à la capitale sont des usines de transformation, prenant les matières à l'étranger et retournant le produit fini à l'étranger, usines dont tous les bénéfices vont à l'étranger et qui ne s'installent en Haïti qu'à cause du bas prix de la main-d'œuvre (cheap labor).

L'augmentation des emplois créés par les nouvelles industries ne pourra jamais compenser pour les terres perdues. D'une part, ces emplois ne donneront pas des revenus équivalents à ceux des familles délogées par les inondations de terre. D'autre part, c'est tout le pays, et la capitale en particulier, qui souffrira de la diminution de la production agricole et de la hausse des prix des denrées que cela entraînera inévitablement.

M. le Premier ministre, nous missionnaires canadiens en Haïti, nous savons tout le bien que nos divers organismes peuvent faire et font effectivement pour le développement des pays moins favorisés. Mais dans le cas qui nous occupe, nous sommes conscients de voir que le travail financé au départ par l'ACDI et, dans sa phase ultime, par la BID (à laquelle le Canada contribue annuellement pour une part non négligeable) servira en dernière analyse au sous-développement d'Haïti.

Nous nous demandons ce que pensera le contribuable canadien s'il apprend qu'à La Chapelle et aux Verrettes son argent aura été au service de projets qui aboutiront à l'enrichissement de quelques personnes bien nanties pendant que s'accroît la misère du peuple.

Nous posons finalement la question suivante: peut-on espérer que soient prises en considération les conséquences au plan humain pour les personnes touchées par ces deux projets et par tout autre auquel le Canada contribue dans le tiers monde.

Les missionnaires canadiens en Haïti  
(210 signataires)

## EN VRAC

### Le déménagement d'Ayerst provoque des remous

Honorable John Roberts  
Ministre d'État aux sciences  
et à la technologie  
Ottawa

Monsieur le ministre,

La nouvelle concernant le déménagement de la section de la recherche de la compagnie Ayerst de Montréal vers les États-Unis a suscité parmi les scientifiques et en particulier chez les chimistes un profond malaise et une indignation tout à fait justifiées.

Notons tout d'abord que la compagnie Ayerst possède le plus grand centre de recherche parmi les compagnies pharmaceutiques oeuvrant au Canada. Lorsque cette compagnie (autrefois canadienne) se permet du jour au lendemain de fermer une branche aussi vitale pour la société canadienne et en particulier pour la société québécoise, nous sommes en droit en tant que scientifiques et également en tant que citoyens de nous opposer fortement à un tel geste.

Cette fermeture impliquant plus de 250 personnes (une trentaine seulement se sont vues offrir un poste aux États-Unis) aura un effet immédiat qui diminuera de façon alarmante

les débouchés pour les jeunes scientifiques qui sont formés dans les universités du Québec et du Canada tout entier. Un tel geste de la part de la compagnie Ayerst ne fera qu'alimenter le drainage de cerveaux, déjà très marqué, vers les États-Unis. Il faut noter de plus l'effet d'entraînement négatif qu'aura une telle fermeture dans les domaines connexes (tels que fourniture de produits chimiques, équipements électroniques, etc.).

La situation concernant la recherche dans l'industrie pharmaceutique au Québec est devenue à notre sens tragique. Montréal était jadis au Canada la capitale de l'industrie pharmaceutique à la fois en recherche et en production. Nous croyons fermement, suite à ce dernier cas, qu'il est grand temps qu'une intervention énergique au niveau politique (gouvernemental) se concrétise.

Il faut noter qu'il y a deux ans la compagnie Abbott fermait ses laboratoires de recherche de Montréal et les transférait à Chicago. Apparaissant la compagnie Pharma mettait fin à ses opérations dans le même domaine.

Il faut donc absolument que le gou-

vernement canadien affiche tout d'abord une politique scientifique et d'autre part que cette politique soit très précise concernant la recherche en général et plus spécifiquement la recherche dans l'industrie pharmaceutique. Par exemple des avantages fiscaux devraient être clairement attachés. De plus il est grand temps que la loi sur les brevets qui est en partie responsable de ces fuites de laboratoire de recherche soit amendée. À ce sujet vous trouverez ci-inclus les photocopies de deux lettres écrites il y a 14 ans par deux chimistes de la compagnie Bristol au ministre de la Consommation et des Corporations prédisant d'une façon très clairvoyante les effets négatifs du bill C-190. Nous en récoltons aujourd'hui les fruits très amers.

En résumé, nous espérons fortement que ces quelques lignes vous convaincront qu'il existe un problème urgent concernant la recherche dans le domaine pharmaceutique à Montréal. La compagnie Ayerst doit revenir sur sa décision et continuer d'opérer à Montréal sa division de la recherche.

Les chimistes des  
Laboratoires Bristol du Canada  
(23 signataires)

### Les enseignants: trop nombreux et trop payés

La colère gronde partout, plus particulièrement chez les employés de la fonction publique qui y goûtent... Ils auront énormément de mal à convaincre les autres contribuables du bien-fondé de leurs requêtes.

Voici deux exemples: au Québec, il y a un fonctionnaire pour 85 habitants contre un pour 105 en Ontario, ce qui implique un coût supplémentaire de 200 millions de dollars. Dans les écoles secondaires et primaires, il y a un professeur pour 16,5 étudiants ici contre un pour 21,2 dans la province voisine, ce qui représente un coût additionnel de 400 millions de dollars par année.

Je prends pour exemple le cégep où j'étudiais l'an dernier. Environ 80% du budget d'un cégep va pour les salaires des employés et les avantages sociaux (professeurs, administrateurs, employés de soutien). Alors la plupart des coupures s'effectuent

sur le 20% qui restent car le salaire des professeurs est garanti après deux ans, ce qu'on appelle la sécurité d'emploi.

C'est ici que commence réellement ma critique. Il est temps que le gouvernement fasse un grand ménage, car «ça va mal à la shoppe». Je trouve que les professeurs sont grossièrement payés pour ce qu'ils font. Le salaire moyen d'un professeur est d'environ 30,000\$ selon le livre blanc de 1976-1977 qui stipulait que les professeurs avaient en moyenne 17 années de scolarité et 11 ans d'expérience. Dans le salaire, je n'inclus pas les primes généreuses que M. Parizeau a accordées lors de la dernière convention.

Quel est le travail qu'un professeur effectue (?) Sa charge d'enseignement est de 12 à 16 heures par semaine (selon le nombre d'étudiants par classe), en plus, de 5 à 10 heures par semaine pour la préparation des

cours (pour ceux qui changent leurs cours d'année en année), la correction (quand il ne s'agit pas d'examen objectifs) et le recyclage. Donc, de 20 à 25 heures, ce n'est pas la mer à boire. Sans compter les 3 à 4 mois de vacances par année. En fait, la qualité de l'enseignement repose sur la conscience professionnelle du professeur, laquelle n'est vérifiée que par ses diplômes.

Ce que j'ai voulu démontrer, c'est qu'avec le même budget on peut faire bien plus (augmenter la productivité, la motivation. Quant à M. Parizeau, il se retrouvera avec le même énorme déficit, et cette fois, il ne pourra pas gruger à même les salaires des enseignants...

Daniel TURGENON,  
étudiant

(1) Basé sur le texte d'André Bougie tiré d'un article chez les profs: «On se plaint le ventre plein».

### Un caricaturiste a-t-il toutes les libertés?

Le 2 juillet, Girerd assène une caricature-matras au nouveau président de la CEQ. Ce dernier riposte publiquement dans une lettre ouverte que La Presse publie le 8, avec une note de M.R. se concluant par les mots «A chacun ses libertés!». Deux jours plus tard, Louis Falardeau vole au secours de Girerd. Permettez-moi d'ajouter mon point de vue à cette «bagarre d'humoristes», selon le mot de Falardeau.

1. Charbonneau a dénoncé durement l'agression de Girerd à son égard et il avait bien raison. Il était assis à mes côtés pendant tout le congrès de la CEQ, et jamais dans aucune de ses interventions, comme candidat à la présidence ou comme membre de notre délégation, il n'a tenu des propos justifiant de quelque façon l'attaque de Girerd. Au contraire, ses propos ont reçu un appui large de tous les courants d'opinion à la CEQ, et son élection comporte un espoir d'unité dans notre centrale.

2. Je me demande ensuite si un caricaturiste jouit d'un statut tellement spécial dans la page éditoriale d'un journal qu'il puisse se permettre toutes sortes d'allusions, d'associations, d'attaques, sans que quiconque ne puisse lui demander des comptes? Où sont vos docu-

ments, où sont vos arguments, M. Girerd? Avez-vous jamais pris la peine de lire les résolutions de nos congrès, de rencontrer nos responsables? Un caricaturiste n'a-t-il de compte à rendre qu'à lui-même et à quelques collègues complices? Je crois que c'est tout de même un peu facile.

#### N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

Jocelyne DESJARDINS  
Vice-présidente du STEHB

## Le coopératisme à la dérive au Québec

Syndicaliste, l'auteur expose dans une lettre ouverte au président du conseil d'administration de la Coopérative des consommateurs de Montréal les raisons pour lesquelles il démissionne de cet organisme éprouvé par la faillite récente de la Fédération des magasins Coop.

Je remets ma démission comme membre du conseil d'administration de la Coop des consommateurs de Montréal.

Je ne suis pas inquiet pour l'avenir de la CCM. Grâce à une gestion que je qualifierais d'exceptionnelle et grâce aussi au travail accompli par quelques administrateurs plus disponibles

et relativement plus qualifiés, nous nous sommes remarquablement bien sortis de la situation de «faillite technique» dans laquelle nous nous étions enlisés il y a quelques années et, sauf si nous subissons quelque coup dur que rien ne laisse prévoir, nous devrions nous en tirer très bien au niveau de notre propre coopérative et de ses quatre — bientôt cinq — succursales au point que nous pouvons très bien nous passer de la Fédération des magasins Coop ou de tout «ersatz» qu'on pourrait lui substituer.

Mais c'est justement là le point. Nous nous en sommes tirés «sur le bras» avec nos propres moyens. L'aide que nous avons reçue du mouvement coo-

pératif d'épargne et de crédit a été ridiculement basse et elle a été consentie selon exactement les mêmes règles que celles qui se seraient appliquées à une entreprise capitaliste. L'aide que nous avons reçue d'un organisme gouvernemental supposément mis sur pied pour favoriser le développement du mouvement coopératif a été, non seulement ridiculement basse, mais elle a été, en plus, de nature carrément humiliante pour des administrateurs qui, sans être des spécialistes, oeuvraient honnêtement et bénévolement pour sauver, non seulement la Coop des consommateurs de Montréal mais l'idée même de la coopération dans le domaine de la consommation.

Qu'un mouvement coopératif aussi puissant que celui du Québec dans le domaine économique, et qu'une Société (gouvernementale) de développement coopératif n'ait pas mobilisé les ressources techniques, professionnelles et financières pour éviter la faillite d'un organisme comme la Fédération des magasins Coop (même si une opération «sauvetage» avait pu impliquer une forme quelconque de tutelle) — faillite dont la publicité désastreuse frappe durement toutes et chacune des coopératives de consommation du Québec — cela démontre bien que la seule sorte de coopératisme qui est acceptée au Québec comme «instrument social» c'est le gen-

re de soi-disant coopératisme qui se sent parfaitement à l'aise dans le régime capitaliste, qui en suit les règles, et qui ne fait pas peur à ceux qui contrôlent réellement l'économie.

Dans des pays où la social-démocratie est autre chose qu'un slogan ou un écran de fumée pour amuser les gogos, le mouvement coopératif est un des instruments privilégiés de fonctionnement de la société, reconnu et appuyé comme tel par le gouvernement. Au Québec, le seul mouvement soi-disant coopératif qui peut vivre, en couchant dans le même lit que les entreprises capitalistes trans-nationales, c'est le mouvement coopératif d'épargne et de crédit. Tenter d'implanter et de faire fleurir d'autres formes de coopératisme, c'est perdre son temps. Et dans le coopératisme d'épargne et de crédit, la place est prise par les Guy Bernier et les Raymond Blais de tout acabit. C'est à nous donner l'envie de faire affaire directement avec les «boss» et les sociétés carrément capitalistes. Au moins, il n'y aurait pas d'ambiguïté.

Et on nous apprend maintenant que les «sauveurs» des petites coopératives isolées, ce sera Métro-Richelieu et que ça se nommera «Métro-Richelieu-Coop». Ce n'est pas venu tout d'un coup, comme ça. C'est en préparation depuis longtemps.

La faillite de la Fédération des magasins Coop n'aura été que la fin du dernier acte... l'apothéose avant la tombée du rideau. C'est à se demander ce qui s'est vraiment passé «sous la couverture» dans l'affaire «Dominion — FMC — Provigo» et quel rôle y a joué «notre» Caisse de dépôt... qui possède des intérêts importants dans Provigo... pas dans le mouvement coopératif dans le domaine de la consommation!

Je suis trop petit pour comprendre toutes ces manoeuvres et j'ai encore la faculté — ou la faiblesse — de me scandaliser de certaines putasseries. Merci bien. Je laisse ma place aux «grands». Quand ce sont eux qui «runnent», ça va beaucoup mieux. Comme disait Michel Chartrand lors d'une réunion des sociétaires de la CCM: «Je ne suis pas un épicier. Je suis un coopérateur.»

Je tiens à exprimer mes remerciements et mon admiration aux autres membres du conseil d'administration ainsi qu'aux membres de la gestion et aux employés de la CCM, et à leur dire toute la satisfaction que j'ai eue à travailler avec elles et eux au cours de mes années comme membre du c.a. et du comité exécutif.

Émile BOUDREAU  
Montréal

### SÉCURITÉ ET CONFORT

**MONTE-ESCALIER**  
Monte-escalier «STAIR GLIDE»

- solution idéale pour les personnes qui ne peuvent pas monter les escaliers.

---

**EASY-LIFT**  
fauteuil «EASY-LIFT»

- siège élévateur électrique idéal pour les personnes ayant de la difficulté à se relever de la position assise.

---

**EQUIPEMENT MÉDICAL**  
Vente ou location

849-2407

Heures d'offices:  
du mardi 9h00 à 17h30  
du mercredi 9h00 à 12h00  
du jeudi 9h00 à 12h00

4338 ST-DENIS MTL

Regent

St-Pierre

C. MARTIN JR.

### la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

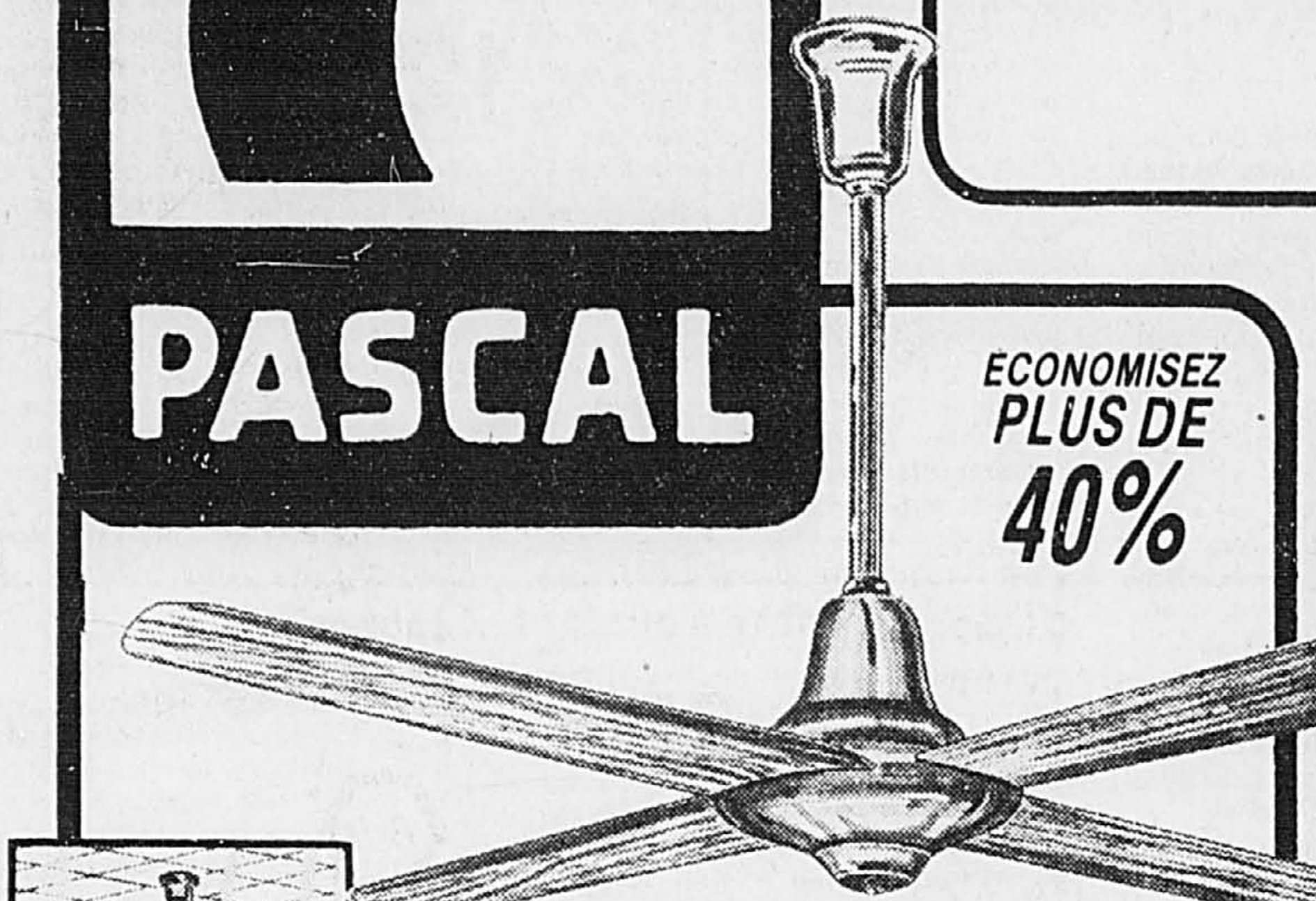
LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

<p><b>ABONNEMENT</b> 285-6911 Le service des abonnements est ouvert de 7h à 17h30 (fermé le samedi)</p> <p><b>RÉDACTION</b> 285-7070</p> <p><b>PROMOTION</b> 285-7100</p> <p><b>COMPTABILITÉ</b> Grandes annonces 285-6892 Annonces classées 285-6901</p>	<p><b>ANNONCES CLASSÉES</b> Commandes 285-7111 du lundi au vendredi 9h à 17h Pour changer 285-7205 du lundi au vendredi 9h à 16h30</p> <p><b>GRANDES ANNONCES</b> Détailants 285-7202 National, Télé-Press 285-7306 Vacances, voyages 285-7265 Carrières et professions, nominations 285-7320</p>
---	---

# Super soldes 1/2 prix!

## PASCAL

ECONOMISEZ PLUS DE 40%



**Ventilateur de plafond 56" de dia.**

Produit un déplacement d'air rafraichissant durant l'été et réduit les coûts de chauffage l'hiver. Consomme seulement 86w. 4 pales ne gondolant pas. Pour plafond à 8" et plus.

**99<sup>95</sup>** ch.

**Papier-peint auto-collant à prix spectaculaire**

**VOTRE CHOIX Mactac 1344** le rouleau.

Rien de plus facile. Enlevez l'endos et posez! Vaste choix de couleurs et motifs. Rouleaux de 18 po x 12 verges ou 18 po x 25 verges. No 26.95

**1/2 PRIX**

**Serrure à pêne dormant avec loquet à levier** **1/2 PRIX** **3197** ch.

**Serrure-poignée Schlage** **1/2 PRIX** **1185** ch.

**Bec de cane Schlage** **1/2 PRIX** **1025** ch.

**Verrou à pêne rond 4"** **89c** ch.

**Ensemble sofa et causeuse** **12888** ch.

**Fauteuil va-et-vient en chêne** **7488** ch.

**\*\* Ravissante chaise longue** **15988** ch.

**\*\* Sofa-lit confortable** **29988** ch.

**Armoire pratique** **25988** ch.

**Chaise pliante au cadre en acier laqué** **1488** ch.

**Table pliante pour repas télé** **349** ch.

**Bougies de fantaisies** **199** ch.

**Armoire pratique** **20.00** ch.

**Porte-accordeon 32 x 80 po.** **247** ch.

**Table pliante pour repas télé** **349** ch.

**Bougies de fantaisies** **199** ch.

**Armoire pratique** **20.00** ch.

**Porte-accordeon 32 x 80 po.** **247** ch.

**Table pliante pour repas télé** **349** ch.

**Bougies de fantaisies** **199** ch.

**Barbecue-fumoir** **1/2 PRIX** **74<sup>95</sup>** ch.

340 po. ca. de surface de cuisson. Réchaud 60 po. ca. Grille chromée. Moteur électrique, broche et fourchettes. No SSG2000. Cour. 149.95

**\* Barbecue Easi-Lite** **49<sup>99</sup>** ch.

Quelle aubaine pour la cuisson extérieure! Barbecue au naphte à 2 brûleurs. Approuvé AGC. No 4650. Cour. 99.99

**Barbecue sphérique de luxe** **30.00**

**Barbecue rôtissoire** **15.00**

**Serrure à pêne dormant avec loquet à levier** **1/2 PRIX** **3197** ch.

**Serrure-poignée Schlage** **1/2 PRIX** **1185** ch.

**Bec de cane Schlage** **1/2 PRIX** **1025** ch.

**Verrou à pêne rond 4"** **89c** ch.

**Spirales insecticides Dart** **1/2 PRIX** **99c** ch.

**Insecticide à ultraviolet** **30.00**

**Insecticide électronique** **50.00**

**Patougeoire "Strawberry Shortcake"** **1388** ch.

**Canne à pêche tubulaire 8-1/2' à la mouche** **1498** ch.

**\* Un choix spectaculaire d'équipement de pêche** **ECONOMISEZ JUSQU'À 50%**

**Armoire pratique** **20.00** ch.

**Porte-accordeon 32 x 80 po.** **247** ch.

**Table pliante pour repas télé** **349** ch.

**Bougies de fantaisies** **199** ch.

**Armoire pratique** **20.00** ch.

**Porte-accordeon 32 x 80 po.** **247** ch.

**Table pliante pour repas télé** **349** ch.

**Bougies de fantaisies** **199** ch.

**Cassettes vierges 90 min.** **1/2 PRIX** **249** ch.

Faites provisions de cassettes vierges 90 min. de grande qualité. No XHE-C-90 Ultra 1. Cour. 4.99

**Le confort extérieur existe!**

**A. Chaise de jardin** **1988** ch.

**B. Chaise de patio inclinable** **3988** ch.

**C. Chaise longue** **2988** ch.

**Hammac et support** **3488** ch.

**Chaise longue tyrolienne** **1488** ch.

**Chaise à ressorts** **688** ch.

**Ens. pour patio en vinyle** **15%**

**Lumières de patio style lanterne** **988** ch.

**Gazon synthétique vert** **488** ch.

**Patougeoire "Strawberry Shortcake"** **1388** ch.

**Canne à pêche tubulaire 8-1/2' à la mouche** **1498** ch.

**\* Un choix spectaculaire d'équipement de pêche** **ECONOMISEZ JUSQU'À 50%**

**Armoire pratique** **20.00** ch.

**Porte-accordeon 32 x 80 po.** **247** ch.

**Table pliante pour repas télé** **349** ch.

**Bougies de fantaisies** **199** ch.

**Armoire pratique** **20.00** ch.

**Porte-accordeon 32 x 80 po.** **247** ch.

**Table pliante pour repas télé** **349** ch.

**Bougies de fantaisies** **199** ch.

**\* Radio-cassette stéréo MAMF** **7988**

Pour la plupart des autos. Lecteur à cassette encastré. Bouton d'avance rapide et d'éjection.

**\* Téléphone à cadran** **6988** ch.

**Convertisseur sans fil Commando 5000** **10888** ch.

**Lance d'arrosage standard** **149** ch.

**Boyau d'arrosage de qualité** **669** ch.

**Arroseur à pulsation** **739** ch.

**Tondeuse 18" de luxe à 7 réglages de roues** **15988** ch.

**Mini tondeuse "Weed Eater" à avance automatique du fil** **5.00**

**Taille-haie 22"** **5988** ch.

**Abri de jardin Spacemaker** **5988** ch.

**Patougeoire "Strawberry Shortcake"** **1388** ch.

**Canne à pêche tubulaire 8-1/2' à la mouche** **1498** ch.

**\* Un choix spectaculaire d'équipement de pêche** **ECONOMISEZ JUSQU'À 50%**

**Armoire pratique** **20.00** ch.

**Porte-accordeon 32 x 80 po.** **247** ch.

**Table pliante pour repas télé** **349** ch.

**Bougies de fantaisies** **199** ch.

**Armoire pratique** **20.00** ch.

**Porte-accordeon 32 x 80 po.** **247** ch.

**Table pliante pour repas télé** **349** ch.

**Bougies de fantaisies** **199** ch.

**Calculatrice 8 chiffres** **999** ch.

Réalise tous les calculs de base. No EL-218. Cour. 11.95

**\* Téléphone à cadran** **6988** ch.

**Convertisseur sans fil Commando 5000** **10888** ch.

**Lance d'arrosage standard** **149** ch.

**Boyau d'arrosage de qualité** **669** ch.

**Arroseur à pulsation** **739** ch.

**Tondeuse 18" de luxe à 7 réglages de roues** **15988** ch.

**Mini tondeuse "Weed Eater" à avance automatique du fil** **5.00**

**Taille-haie 22"** **5988** ch.

**Abri de jardin Spacemaker** **5988** ch.

**Patougeoire "Strawberry Shortcake"** **1388** ch.

**Canne à pêche tubulaire 8-1/2' à la mouche** **1498** ch.

**\* Un choix spectaculaire d'équipement de pêche** **ECONOMISEZ JUSQU'À 50%**

**Armoire pratique** **20.00** ch.

**Porte-accordeon 32 x 80 po.** **247** ch.

**Table pliante pour repas télé** **349** ch.

**Bougies de fantaisies** **199** ch.

**Armoire pratique** **20.00** ch.

**Porte-accordeon 32 x 80 po.** **247** ch.

**Table pliante pour repas télé** **349** ch.

**Bougies de fantaisies** **199** ch.

**Tasse à soupe et soucoupe** **197** ch.

Ens. en simili céramique. Couleurs naturelles. Cour. 3.95

**Service à déjeuner 20 pièces** **2988** ch.

Service de 4: assiettes 10", assiettes creuses 7-1/2", bols, tasses et soucoupes.

**Service à salade 7 pièces Oxford** **1195** ch.

**Service à cocktail en verre** **895** ch.

**Service à salade 7 pcs en bois** **2899** ch.

**Service à café espagnol** **1595** ch.

**Pot à biscuits en forme de fraise** **1299** ch.

**Batterie en acier inox. Ultima coronet** **1488** ch.

**Ouvre-boîte de luxe** **1199** ch.

**Poêle à frire** **2788** ch.

**Patougeoire "Strawberry Shortcake"** **1388** ch.

**Canne à pêche tubulaire 8-1/2' à la mouche** **1498** ch.

**\* Un choix spectaculaire d'équipement de pêche** **ECONOMISEZ JUSQU'À 50%**

**Armoire pratique** **20.00** ch.

**Porte-accordeon 32 x 80 po.** **247** ch.

**Table pliante pour repas télé** **349** ch.

**Bougies de fantaisies** **199** ch.

**Armoire pratique** **20.00** ch.

**Porte-accordeon 32 x 80 po.** **247** ch.

**Table pliante pour repas télé** **349** ch.

**Bougies de fantaisies** **199** ch.

**Scie circulaire 7-1/4" avec moteur 9A** **4988** ch.

**Coffret à scie circulaire** **1288** ch.

**Guide de perçage** **977** ch.

**Coffre à outils "L'il Jobber"** **1988** ch.

**Coffre à outils robuste 19"** **1495** ch.

**Pince coupe-fils à sertir** **1188** ch.

**Pompe à eau à auto-amorçage** **17988** ch.

**Débochoir hydraulique** **249** ch.

**Pompe à puisard moteur 1/3 c.v.** **4988** ch.

**Jeu de douilles prise 3/8"** **744** ch.

**Ensemble de 4 burins plats** **144** ch.

**Pince-étou 7 po.** **100** ch.

**Clé à douille 4 en 1** **300** ch.

**Ruban à mesurer** **59c** ch.

**Maillet en bois** **119** ch.

**Verrou de fenêtre** **67c** ch.

**Extracteur d'engrenage 4"** **150** ch.

**Étau à griffes 3 po.** **300** ch.

**Porte-balais et outils** **66c** ch.

**Ensemble 13 outils** **100** ch.

**Jeu de clés** **100** ch.

**Jeu de 4 clés** **100** ch.

**Jeu de tournevis** **150** ch.

**Ensemble 13 outils** **100** ch.

**Ensemble 13 outils** **100** ch.

**Ensemble 13 outils** **100** ch.

\* Non disponible au: 5742 av. du Parc - 1493, rue Ste-Catherine ouest - 4833, rue Sherbrooke ouest - 1819 av. Dollard, LaSalle. \*\* Les articles d'électronique ne sont pas disponibles également au: 301, rue St-Antoine ouest - 4050, rue Wellington, Verdun - 950 rue Herron, Dorval. \*\*\* Non disponible au: 1401, rue Ste-Catherine ouest - 4833, rue Sherbrooke ouest - 301, rue St-Antoine ouest - 1819 av. Dollard, LaSalle.

EN PLUS DES FORÊTS

# La sécheresse menace le maïs et la betterave à sucre

L'absence chronique de pluie dans certaines régions du Québec met sérieusement en danger la production de betteraves à sucre et de maïs en grain (pour les animaux) en plus d'accroître considérablement le degré d'inflammabilité des forêts.

**GEORGES LAMON**

Ainsi toute la région sud-ouest du Québec, qui compte quelque 50,000 milles carrés de forêts, présente des risques d'inflammabilité élevés ou extrêmes. Notamment, le Témiscamingue, la vallée de l'Outaouais, les Laurentides, Saint-Michel-des-Saints, Saint-Alexis-des-Monts et tout le sud du fleuve. Par ailleurs, la région de Montréal n'a, pour sa part, reçu que très peu de précipitations depuis environ un mois.

Selon M. Régis Proulx, du centre de coordination des feux de forêt du Québec, 822 feux de forêt plus ou moins importants sont actuellement en activité — la moyenne des incendies de forêt au cours des cinq dernières années s'est élevée à 740 — sur l'ensemble du territoire québécois. L'an dernier, les régions de la Matagami et de Chibougamau étaient les plus durement touchées par la sécheresse.

M. Proulx a expliqué que cette sécheresse se développait en profondeur — jusqu'à un pied dans le sol — dans les forêts et augmentait de fait sérieusement les risques d'incendies.

Et le pire reste à venir durant le mois d'août avec les dangers d'incendies allumés accidentellement par les cueilleurs de fruits sauvages.

**La région de Saint-Hyacinthe**

D'autre part, c'est surtout chez les producteurs de betteraves à sucre et de maïs en grain destinés aux animaux de la région de Saint-Hyacinthe (terres argileuses) que la sécheresse

semble avoir fait le plus de dégâts. Et également dans les terres de sable (terres légères) des régions de Portneuf et de Charlevoix.

Selon M. Jacques Brûlotte, de la Régie des assurances agricoles du Québec, la sécheresse qui sévit depuis déjà quelques semaines causera des pertes de 50 p.100 de la récolte de betteraves à sucre.

**Les avis de dommages aux récoltes**

Et pourtant, cette année est l'une des rares où la récolte de la betterave à sucre est affectée, a précisé le porte-parole de la régie. Il a d'ailleurs expliqué que des 253 producteurs de betteraves à sucre assurés par la Régie, 232 ont donné un avis de dommages à leur récolte. Du côté des producteurs de maïs en grain de la région de Saint-Hyacinthe et d'un secteur de La Prairie, la situation n'est guère plus reluisante.

248 des 753 producteurs ont fait parvenir un avis de dommages à la Régie.

Toutefois, M. Brûlotte admet que la sécheresse n'agit pas uniformément. Si les sols de trois, quatre ou cinq ans de culture sont plus affectés par la canicule étant donné l'absence de graminées, les terres à culture de légumes destinés aux conserves — petits pois, fèves, etc., aux racines plus longues — ne semblent pas avoir été affectées pour la peine, cette année.

Heureusement, les météorologues nous annoncent de la pluie pour aujourd'hui. Cette bienfaitrice ondée devrait certes faire le bonheur de tout le monde et surtout des consommateurs à qui on pourra difficilement faire avaler une prochaine augmentation des prix des légumes, même en invoquant une sécheresse inhabituelle...

## Encan de succession de tapis persans et orientaux

Une grande quantité de tapis persans et orientaux provenant de trois successions nous ont été confiés pour vente aux enchères. Ce bel assortiment comprend des tapis de toutes dimensions: Kashan antique, Sarock, Qum, Shiraz, carpettes turques en soie antiques et de nombreux autres tapis semi-antiques et modernes.

Le vendredi 29 juillet, à 19 h  
Inspection de 18 h à 19 h

Hôtel Bonaventure  
Salle Westmount

I.A. Khan

Permis no 31

## Il reste de l'acide sulfurique dans la York

RIMOUSKI (PC) — Des travaux de forage dans le sous-sol de la région avoisinante à la rivière York, en Gaspésie, ont révélé la présence d'acide sulfurique.

Selon un porte-parole du ministère de l'Environnement à Rimouski, M. Jean Vachon, cette découverte confirme l'hypothèse voulant que tout l'acide déversé par les Mines Gaspé dans la rivière, il y quelques semaines, n'a pas été récupéré.

On se propose de forer à cinq autres endroits et après avoir analysé la situation, le ministère de l'Environnement pourrait demander à la compagnie de creuser des tranchées afin de canaliser l'acide et le récupérer.

## Policiers accusés d'avoir volé et tué un professeur

CULIACAN, Mexique (UPI) — Sept policiers mexicains ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir volé et tué un professeur de l'Université du Colorado, même si les enquêteurs n'ont pas retrouvé le cadavre de l'Américain. Parmi les policiers se trouve le chef de la police d'une petite ville de l'Ouest du Mexique, San Ignacio.

Les accusés ont reconnu leur culpabilité, mais ont refusé de dire où ils avaient enterré le corps du professeur. Selon les enquêteurs, leur refus peut signifier que d'autres cadavres ont été enterrés au même endroit.

### AUTOMNE 82

SOIR - JOUR - CHEZ VOUS  
L'ÉDUCATION DES ADULTES  
au CEGEP

CONDITIONS D'ADMISSION  
Si vous avez entre 18 et 78 ans et complété votre secondaire en tout ou en partie, vous pouvez étudier au CEGEP, renseignez-vous.

Une gamme variée de cours contenus dans 25 disciplines

- |  |  |
|--|--|
| MATHÉMATIQUES<br>CHIMIE<br>BIOLOGIE<br>PHYSIQUE  | ADMINISTRATION PERSONNEL<br>COMPTABILITÉ<br>MARKETING<br>SECRETARIAT<br>INFORMATIQUE |
| CIVILISATION<br>PSYCHOLOGIE<br>SOCILOGIE<br>HISTOIRE<br>PHILOSOPHIE<br>GÉOGRAPHIE<br>ANTHROPOLOGIE<br>ÉCONOMIE | ESPAGNOL<br>FRANÇAIS<br>ANGLAIS<br>ART<br>CINÉMA<br>LITTÈRES                         |

• aussi offerts par correspondance

DROIT D'ADMISSION: 10 \$  
FRAIS D'INSCRIPTION:  
30 \$ premier cours  
15 \$ cours additionnel  
maximum: 60 \$

DATE D'INSCRIPTION: du 9 au 13 août  
de 13h30 à 21h00

Les pièces requises pour l'ouverture du dossier sont: les bulletins, le certificat de naissance et une photo.

Les étrangers: visa d'immigrant.

DÉBUT DE COURS: 30 août 1982

ÉDUCATION DES ADULTES  
**CEGEP ROSEMONT**  
6400, 16e Avenue  
Rosemont, Montréal  
376-6310

C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P!

C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P!

# C'est beaucoup

C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P!

C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P!

C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P!

C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P!

**Tide** Épargnez Jusqu'à 2,60

**Déterfif Tide**  
En poudre  
Boîte 12 L

**699**

AVEC COUPON CI-DESSOUS SEULEMENT  
Prix vedette sans coupon 7,99  
Notre prix régulier 9,59

**Royale** Épargnez 42 c

**Papier Mouchoir Facelle Royale**  
Couleurs variées  
Boîte de 100 tissus, double épaisseur

**79<sup>c</sup>**

Notre prix régulier 1,21

**8 O'Clock** Épargnez 70 c

**Café en Fèves 8 O'Clock**  
Moulu au moment de l'achat  
Sac 454 g

**269**

Sac 1,36 kg — 7,99 \$  
Notre prix rég. 10,09 \$  
Épargnez 2,10 \$  
Notre prix régulier 3,39

Épargnez 70 c

**Mini Beignes Hostess**  
Natures ou sucrés  
pqt de 24

**99<sup>c</sup>**

Notre prix régulier 1,69

C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P

VOUS OBTIENDREZ FRAÎCHEUR ET QUALITÉ



**Cantaloup** 99<sup>c</sup>  
Provenance de Californie, Canada #1

**Melon D'Eau EN Quartiers** 99<sup>c</sup>  
Frais, Provenance De La Floride

**Laitue Iceberg** 2/99<sup>c</sup>  
Provenance du Québec, Canada #1

**Concombres** 4/99<sup>c</sup>  
Super Select, provenance du Québec, Canada #1

**Citrons Frais** 6/99<sup>c</sup>  
Provenance de l'Afrique du Sud

**Oranges Navel 10/1,99**  
Provenance de l'Afrique du Sud, Canada #1

**Tomates Rouges 2,18** 99<sup>c</sup>  
Provenance de la Californie, Canada #1

Super Aubaine

**Chou-Fleur Frais**  
Provenance du Québec, Canada #1

**89<sup>c</sup>**

**Raisins Rouges 3,04** 99<sup>c</sup>  
Cardinal, provenance de la Californie, Canada #1

**Echalotes** 3/99<sup>c</sup>  
Fraîches, provenance du Québec

**Cerises Bing 3,95** 99<sup>c</sup>  
Provenance de Washington, Canada #1

**Courges Zucchini** 86<sup>c</sup> 99<sup>c</sup>  
Provenance du Québec

**A&P**

6415 Rue Sherbrooke Ouest  
3421 Avenue du Parc  
455 Boul. de Maisonneuve Est  
1953 Rue St. Catherine Ouest

• GREENFIELD PARK, 645 Boul. Taschereau  
• ST. LAMBERT, 1461 Avenue Victoria  
• ST. ANTOINE DES LAURENTIDES, Galeries des Laurentides  
• SHERBROOKE, Plaza Centre d'Achat, Quatre Saisons  
• MAGOG, 111 rue Principale  
• DRUMMONDVILLE, Galeries Drummond  
• COWANSVILLE, Domaine du Parc, 175 rue Principale  
• TROIS RIVIÈRES, 850 rue des Recollets

• STATIONNEMENT GRATUIT

\$100 **A&P** \$100

Ce bon d'achat donne droit à un rabais de \$1 sur le prix de détail d'une boîte de TIDE format 12 litres.

Limite d'un bon par achat. Bon d'achat valide Du 28 juillet au 11 août seulement. Supermarchés A-P Date de l'annonce: 28 juillet 1982

\$100 **RT1**

**Soupe aux Tomates 3** 99<sup>c</sup>  
Boîtes 284 mL  
ACHÉTEZ-EN 3 - ÉPARGNEZ 42<sup>c</sup>  
Notre prix régulier 47<sup>c</sup> ch

**Pâte de Tomates** 39<sup>c</sup>  
Boîte 156 mL  
Épargnez 28<sup>c</sup>  
Notre prix régulier, 67<sup>c</sup>

**Ketchup Heinz** 199<sup>c</sup>  
Aux Tomates  
Bout 1 L  
Épargnez 76<sup>c</sup>  
Notre prix régulier 2,75

**Hellmann's** 199<sup>c</sup>  
Mayonnais  
pot 750 mL  
Épargnez 36<sup>c</sup>  
Notre prix régulier 2,35

**Pains à Hot Dog** 99<sup>c</sup>  
Ou Hamburger, Marvel  
pqt de 12  
Épargnez 31<sup>c</sup>  
Notre prix rég 1,30

Épargnez 46<sup>c</sup>

**Jus de Pommes** 119<sup>c</sup>  
Pur Allen's  
Boîte 1,36 L  
Notre prix régulier 1,65

Épargnez 50<sup>c</sup>

**Patates Frites** 99<sup>c</sup>  
Les Fermes Cavendish, Coupes variées, surgelées  
Pqt 907 g  
Notre prix régulier 1,49

Épargnez 64<sup>c</sup>

**Papier Hygiénique** 149<sup>c</sup>  
Facelle Royale, couleurs variées  
pqt 4 roul  
Notre prix régulier 2,13

**Biscuits A&P** 129<sup>c</sup>  
Variétés assorties, incluant sandwich à la crème  
sac 450 g

**Essuie-Tout** 1,29  
Facelle Royale, couleurs variées  
pqt 2 roul

**Délices aux Nouilles** 89<sup>c</sup>  
Saveurs Variées  
pqt 70 g

**Assiettes Dixie** 2,99  
Blanches, en papier 9"  
pqt de 100

**Eau Minérale** 69<sup>c</sup>  
Montclair-750 plus 250 mL, gratuit  
Bout 1 L

**Rafraîchisseur d'Air** 99<sup>c</sup>  
Wizard, assortis  
cont 170 g

**Serviettes sanitaires** 1,59  
Régulières ou sans cendres, Confidets  
Pqt de 12

**Jus D'Orange J.B.** 69<sup>c</sup>  
Concentré, surgelé  
Boîte 355 mL

**Ananas Del Monte** 69<sup>c</sup>  
Dans son propre jus  
Boîte 398 mL

**Sirup Hershey** 1,09  
Au chocolat ou caramel  
Boîte 284 mL

**Eau De Javel** 1,29  
La Parisienne  
Cont 3,6 L

Épargnez 30<sup>c</sup>

**Limonade Sun Pac** 49<sup>c</sup>  
Blanche, concentrée, surgelée  
Boîte 355 mL  
Notre prix régulier 79<sup>c</sup>

Épargnez 54<sup>c</sup>

**Biscuits Christie** 159<sup>c</sup>  
Fudge-O ou pause café  
Sac 450 g  
Notre prix rég 2,13

Épargnez 90<sup>c</sup>

**Briquettes Kingsford** 299<sup>c</sup>  
De charbon de bois  
sac 4,5 kg  
Notre prix rég 3,89

Épargnez 34<sup>c</sup>

**Jus De Légumes** 49<sup>c</sup>  
E.D. Smith  
Pot 500 mL  
Notre prix rég 83<sup>c</sup>

C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P!

C'EST BEAUCOUP MIEUX CHEZ A&P!

# 3,000 francophones seront présents au congrès de l'ordre de la Rose-Croix

Le congrès annuel de l'ordre de la Rose-Croix s'ouvrira, demain soir, à la salle Wilfrid Pelletier de la Place des Arts, sous la présidence de M. Christian Bernard, Grand maître de la section francophone des rosicruciens.

## CONRAD BERNIER

Plus de 3 000 membres venus des pays francophones participeront à ce congrès dont les travaux seront dirigés par le Grand maître Christian Bernard, avec la collaboration de Kristie Knutson, déléguée officielle du siège mondial de l'ordre établi à San Jose, Californie.

L'ordre rosicrucien, qui compte six millions de membres à travers le monde — le Québec en compte pour sa part 5

000 répartis en vingt-six groupes — organise périodiquement des congrès mondiaux, nationaux et régionaux à l'intention de ses membres. En 1981, le «conclave» général des pays de langue française a eu lieu à Toulouse, en France.

Jean D. Tomaso, de la section québécoise francophone, soutient que «la rose-croix — mouvement fraternel, non religieux et non sectaire, ouvert aux hommes et aux femmes, regroupant des citoyens provenant de toutes les couches de la société — voit le nombre de ses membres augmenter considérablement depuis quelques années.»

A son avis, «on compte de plus en plus d'hommes et de femmes, aux quatre coins du monde, qui sentent un besoin

profond de repenser de fond en comble leur comportement quotidien non seulement à l'intérieur des quatre murs de leur maison, avec leurs deux voisins immédiats, à l'usine ou au bureau, mais aussi avec la communauté locale et, idéalement, avec la communauté internationale. Ces gens découvrent que la vie, sans la fraternité et la solidarité, est invivable, stérilisante, improductive. La faim de paix des hommes n'a peut-être jamais été aussi grande et aussi tenace. L'ordre attire de plus en plus ces gens-là. C'est sa tâche, d'ailleurs, de travailler pour que cette paix soit désirée et vécue quotidiennement par le plus grand nombre possible de citoyens.

64 p. cent des membres de l'ordre sont des hommes et leur âge moyen est de 30

ans. 62 p. cent des membres sont mariés. L'âge moyen des femmes — elles représentent 34 p. cent des membres — est de 35 ans. 42 p. cent des adhérents masculins sont des diplômés d'universités comparativement à 47 p. cent pour les femmes.

Le congrès de Montréal se poursuivra jusqu'à dimanche après-midi. Un immense banquet aura lieu, samedi soir, à l'hôtel Reine-Elizabeth. On estime que les congressistes venant de pays étrangers dépenseront près de deux millions de dollars durant leur séjour à Montréal et au Québec.

Une exposition de peintures rosicruciennes sera également présentée au grand public à partir de demain soir dans le foyer de la Place des Arts.

# mieux chez



Nous nous réservons le droit de limiter les quantités aux besoins normaux de chaque famille!

Nous remboursons tous les coupons émis par les autres supermarchés!

Billet de Loto-Québec. Mini. Inter. Provincial. Super. et Loto-Baseball. maintenant disponible dans tous les magasins A&P!

Tous les prix dans cette annonce sont en vigueur jusqu'au samedi 31 juillet, 1982.

**Épargnez jusqu'à 86¢**

**Player's**

**Cigarettes Canadiennes**

Toutes les marques populaires. Reg. ou King Pqt de 20 ou de 25

**1069**

Notre prix régulier jusqu'à 11,55

**Épargnez 1,90**

**Allan's**

**Boissons Gazeuses**

Saveurs variées 6 Bout de 852 mL

**239**

Notre prix régulier 4,29

**Épargnez 50¢**

**Bye The Sea**

Emietté Boîte 184 g

**99¢**

Notre prix régulier 1,49

**Épargnez 1,50**

**Liberty**

**Huile Végétale**

Cont. 3 L

**299**

Notre prix régulier 4,49

## Service personnalisé. Viandes de qualité aux prix des supermarchés!

**Épargnez 1,76\$/kg 80¢/lb**

**Rôti de Côtes de Boeuf**

Coupe de boeuf du Canada Catégorie "A" Les 5 premières côtes seulement

**615/279**

\$/kg / \$/lb

Notre prix régulier 7,91\$/kg-3,59\$/lb

**Épargnez 2,65\$/kg-1,20\$/lb**

**Biftecks de Côtes Parées**

Coupe de boeuf du Canada, Catégorie "A"

**813/369**

\$/kg / \$/lb

Notre prix régulier 10,78\$/kg-4,89\$/lb

**Épargnez 66¢/kg-30¢/lb**

**Boeuf Haché Mi-Maigre**

Ideal sur le grill

**439/199**

\$/kg / \$/lb

Notre prix régulier 5,05\$/kg-2,29\$/lb

**Épargnez 89¢/kg-40¢/lb**

**Cuisses de Poulet Frais**

Avec dos attaché

**284/129**

\$/kg / \$/lb

Notre prix régulier 3,73\$/kg-1,69\$/lb

**Épargnez 67¢/kg-30¢/lb**

**Poitrines de Poulet Frais**

Avec ailes et dos attachés

**306/139**

\$/kg / \$/lb

Notre prix régulier 3,73\$/kg-1,69\$/lb

**Côtes Maigres**

Pour braiser Coupe de boeuf du Canada, catégorie "A"

**439/199**

\$/kg / \$/lb

**Rôti de Soc de Porc Désossé**

Ideal sur le grill

**417/189**

\$/kg / \$/lb

**Côtelettes de Soc de Porc**

Ideal sur le grill

**417/189**

\$/kg / \$/lb

**Viande Hachée Combinée**

Porc et boeuf

**417/189**

\$/kg / \$/lb

**Foies de Poulet**

Maple Leaf, Surgelés (Boîte de 4,5 kg ou 10 lb)

**152/69**

\$/kg / \$/lb

**Saucisses Porc et Boeuf**

Royal, Emb au Magasin

**373/169**

\$/kg / \$/lb

**Viandes Cuites**

Schneider's, 5 Variétés

emb herm 175 g **119**

**Saucisses Fumées**

Bar-B-Q, Taillefer

emb herm 300 g **189**

**Saucisson de Bologne**

Ordinaire ou Cîre, Royal

**252/119**

\$/kg / \$/lb

**Bâtonnets Schneider's**

5 Variétés

pqt 250 g **199**

**Rouleau de Viande**

A Tartiner, Schneider's 5 Variétés Assorties

Pqt 250 g **99¢**

**Dans Notre Rayon De Charcuterie**

**Filets de Sole**

Surgelés, emb au magasin

**549/249**

\$/kg / \$/lb

**Jambon Mignon**

Désossé-Dans l'épaule, Royal

**571/259**

\$/kg / \$/lb

**Bacon de Flanc**

Tranche-Schneider's

emb herm 250 g **169**

**Jambon Cuit Taillefer**

Ultra maigre

**681/309**

\$/kg / \$/lb

**Aiglefin et Frites**

Blue Water, Surgelés

Boîte 567 g **209**

**Mini Jambon Mignon**

Maple Leaf, Rond

**791/359**

\$/kg / \$/lb

**Bifteck de Jambon**

Schneider's

emb herm 175 g **189**

**Salami Tout Boeuf**

Dunn's

**505/229**

\$/kg / \$/lb

**Bacon de Flanc**

A&P-Tranche

emb herm 500 g **259**

**Margarine Monarch**

Dure, en Quartiers

Pqt 1,36 kg **2,39**

**Spaghetti Heinz**

Prépare

Boîte 398 mL **59¢**

**Viande Cordon Bleu**

À Tartiner, 4 variétés assorties

Boîte 198 g **1,09**

**Épargnez 22¢**

**Macaroni au Fromage**

Kraft Boîte 22,5 g

**39¢**

Notre prix régulier, 61¢

**Chocolat Quik**

Instantané, Liquide

Bout 350 mL **1,49**

**Moutarde V-H**

Pot 500 mL

**79¢**

Notre prix rég 1,09

**Épargnez 80¢**

**Assouplisseur Fleecy**

De lissus Cont plast 3,6 L

**279**

Notre prix régulier 3,59

**Margarine Molle**

Cont 907 g

**169**

Notre prix rég 2,31

**Gâteaux Stuart**

Boîte de 8 Variétés incl Anne Marie

**99¢**

Notre prix rég 1,29

**Cristaux Neilson's**

Sauveur d'orange ou raisin

pqt de 3 envs de 91 g

**99¢**

Notre prix rég 1,39

## EN BRIEF

### Handicapé mental accusé de meurtre

■ Gabriel Mathieu, 19 ans, pensionnaire d'un centre pour handicapés mentaux de Franklin Center, dans la région de Valleyfield, sera de toute évidence accusé de meurtre relativement à la mort d'un autre résident de cette institution, Jimmy Peters, 18 ans, originaire d'une réserve indienne du Manitoba. Ce dernier avait été frappé à la tête, jeudi dernier, à l'aide d'une brosse; il est décédé lundi à l'Hôpital Général de Montréal.

### Québécois tué en Ontario

■ Un Montréalais a été renversé par une automobile, lundi soir, alors qu'il marchait en bordure de la route dans la municipalité d'Algonquin, à une quinzaine de kilomètres à l'est de Brockville, en Ontario; la victime est Robert Blair, qui était originaire de Pointe-aux-Trembles. Aucune accusation ne doit être portée. Par ailleurs, la Sûreté du Québec a repêché hier le corps du deuxième noyé de Louiseville; il s'agit de Jean-Marc Plante, qui s'était noyé jeudi dernier dans le fleuve Saint-Laurent en compagnie de Guy Baribeau, dont le corps a été repêché lundi.

### Deux vols chez Perrette

■ Un vol qualifié a été commis lundi soir au magasin Perrette de Lachenaie: deux individus, dont l'un était armé d'une carabine à canon tronqué, se sont enfuis avec la somme de \$250; on ne signale aucun blessé. Par ailleurs, le magasin Perrette de l'Île Perrot a été lui aussi l'objet d'un vol lundi soir: un individu armé d'un couteau s'y est emparé de \$40 avant de prendre la fuite.

### Cadavre repêché

■ Le cadavre d'un homme d'une trentaine d'années a été repêché il y a une semaine du Saint-Laurent, en face de l'île Ste-Thérèse, à Varenne. Le corps, qui était en état de décomposition très avancée mais ne portait aucune trace de violence, a pu, semble-t-il, séjourner dans l'eau depuis l'automne dernier. Il pourrait, selon la police, s'agir d'un suicide. Toute personne susceptible de fournir des informations à ce sujet est priée de communiquer avec l'Unité des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec, à Montréal.

### Elle refuse de s'identifier

■ La Sûreté du Québec s'efforce présentement d'identifier une jeune fille qui semble se trouver dans un état de déséquilibre émotionnel marqué et refuse de s'identifier. Elle prétend avoir 18 ans mais n'en aurait que 15 ou 16; elle a employé les prénoms de Sylvie, Louise, Diane, Monique, Francesca, Johanne et Dominique et les noms de Lavoie, Lafortune, Bernard, Bertrand et Jalbert. Elle mesure 5'1", pèse 100 livres, a les cheveux châtains, les yeux bruns et porte une cicatrice au bras gauche; elle souffre par ailleurs d'un défaut d'élocution.

### Coupables d'infractions à la Loi sur l'assurance-chômage

■ La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada signale que sept employeurs et 807 prestataires d'assurance-chômage ont été reconnus coupables d'infractions à la Loi sur l'assurance-chômage au Québec, durant les mois de mai et juin. La majorité des employeurs poursuivis avaient omis de remettre à leurs employés un relevé d'emploi dans les délais prescrits par la loi, tandis que la plupart des prestataires avaient négligé de déclarer les gains provenant d'un emploi, alors qu'ils tiraient des prestations d'assurance-chômage. La moyenne des amendes infligées dans chaque cas s'établit à \$350.

**Bovet**

pour hommes de toutes tailles

**VENTE À 1/2 PRIX**

sur un groupe choisi de

COMPLETS  
VESTONS SPORT  
PANTALONS  
ENSEMBLES SAFARI  
CHEMISES SPORT  
VÊTEMENTS DE PLAGE

disponibles seulement au magasin

Les **Terrasses**

705 ouest, rue Sainte-Catherine (voisin du magasin Eaton)  
849-9281

## Une Afrique plus ou moins francophone à la réunion de l'AUFELF

■ LOMÉ — À peine quittés les salles de cours, les enseignants et professeurs craindraient-ils le vide? En tout cas, sous le ciel plombé de Lomé (curieux choix que celui de cette demi-saison des pluies), ils semblent mettre en pratique le vieux adage: pour vivre heureux restons groupés. Aux assemblées générales, aux spectacles organisés, ils sont tous là ou presque, et à l'heure. Idem pour la visite aux hippopotames (absents) et au (faux) village vaudou.

**LOUIS-BERNARD ROBITAILLE**  
(collaboration spéciale)

Les voilà donc, sortis du ghetto climatisé de l'hôtel du 2 février (visible des lointains faubourgs de Lomé, 120.000 habitants), au marché principal, grouillant de monde, de misère femmes très élégantes pourtant dans leurs robes de cotonnades imprimées. Certaines circulent nonchalamment avec sur la tête leur étalage de savonnettes ou tubes de dentifrice. D'autres vous proposant ici dix bananes, la trois poissons secs ou des sardines un peu douces.

Une petite surprise attend le visiteur naïf et peu informé (dont je suis) qui se croit en Afrique francophone. «Combien de mètres ce tissu?» demande quelqu'un à une femme qui tient son étalage. Signés de la tête: la femme ne comprend pas. Sa petite fille de dix ans, elle, parle un peu le français, mais pas assez pour donner une réponse satisfaisante. Bref on ne saura jamais le rapport quantité-prix du bout de coton.

À l'hôtel (30 étages, bar, discothèque, casino), il y a six ou sept «professionnelles» avec leurs (discrets) macs. L'une d'elles a une élégance princière qui laisse loin derrière les fins-de-race de «jours de France». D'ailleurs nos congressistes se demandent s'il ne s'agissait pas d'une étudiante de doctorat. En réalité son vocabulaire — particulièrement articulé — se limite à de pratiques «c'est à l'homme de dire son prix après on discute» et autres considérations matérielles. Sur d'autres sujets, son air absent masque mal le fait qu'elle ne comprend pas ce qu'on lui dit en français. Même histoire avec les chauffeurs de taxis qui, en dehors des tarifs, prennent un air extrêmement vague et entendu dans les conversations non strictement professionnelles.

### Notion incertaine

En Afrique francophone, on se rend compte très vite que... la francophonie est une notion incertaine. «Il faudrait un de ces jours déterminer combien de gens parlent réellement le français», m'avouait un haut fonctionnaire français. Le vieil africaniste Robert Cornevin, qui participait à la rencontre, évaluait le pourcentage à 72 p.c. pour le togo, qui compte environ 2,5 millions d'habitants. Et une moyenne équivalente pour la plupart des autres pays africains.

Mais comment parlent-ils le français? «En s'entendant, le français a perdu de sa qualité. On a eu de la difficulté à former des maîtres en quantité et qualité suffisante», estime Jean-Marc Léger, qui fut secrétaire général de l'agence de coopération culturelle et technique et premier dirigeant de l'Aufelf. Il faisait ici allusion aux africains vraiment scolarisés, le plus souvent citadins, c'est-à-dire une petite minorité. Mais, en dehors de ceux que l'on peut considérer comme totalement non-francophones, il y a l'immense majorité: à des degrés variables, on peut estimer qu'ils parlent le français comme, en 1900, parlaient l'anglais l'ouvrier québécois ou l'agriculteur vendant ses produits à Montréal. C'est-à-dire

qu'ils avaient quelques notions pratiques d'une langue seconde (et dominante).

Sur le plan linguistique, l'Afrique est donc un véritable casse-tête. Le français est loin d'être la langue d'usage au Togo, la vie réelle se passe en ewe (pour la partie sud du pays). Ailleurs, on parlera ouolof, ou swahili. Ces langues d'usage sont assez fortes et répandues pour faire obstacle au développement généralisé et rapide du français. Pas assez pour espérer devenir langues nationales modernes, langues de communication.

À la suite de la décolonisation, tous les pays africains ont évidemment une forte aspiration à retrouver leur identité linguistique. Les grandes langues africaines sont codifiées, écrites. Elles sont parlées dans de vastes régions, par des millions de personnes. À la rencontre de Lomé, tous les professeurs de français du «Tiers-monde» (Indonésie, Hawaï ou Bangla-Desh) étaient les premiers à soutenir cette revendication. Elle est aujourd'hui prise en compte dans de nombreux pays africains. Au Togo, par exemple, les deux premières années de scolarité sont entièrement en ewe, et le français n'est enseigné (comme langue seconde) qu'en troisième année avec les résultats qu'on devine.

### Choix de langue difficile

Mais cette politique d'africanisation a des limites. Pour qu'elle soit viable, il faudrait à tout le moins que dans chaque pays on puisse décréter une seule langue nationale. Mais, à trois exceptions près (Rwanda, Burundi, Madagascar), les frontières politiques et linguistiques ne coïncident nullement. Si bien que, dans tel ou tel pays, il faudrait arbitrairement arrêter son choix sur une langue, qui est la plupart du temps celle d'une ethnie. Une décision de nature à déclencher des guerres. Il n'y a qu'à voir les réactions qu'a provoquées en Inde le choix de l'Indi, qui était pourtant langue dominante. En Indonésie, par contre, me disait un universitaire de Djakarta, l'unification a pu se réaliser sans conflit puisqu'elle s'est opérée autour du Malais, qui n'était la langue d'aucune ethnie, mais celle du commerce et de la côte. Bref une langue étrangère peut être considérée comme un choix neutre — si elle n'est pas celle de l'ancien colonisateur... une telle possibilité n'existe pas en Afrique.

Le second obstacle est encore plus irréductible. Les langues africaines se sont développées en vase clos, totalement à l'écart de la vie moderne. Dans l'état actuel des choses, on ne voit pas comment elles pourraient s'adapter précisément à cette vie moderne (technique, juridique, économique, etc.) à moins de s'abatardir, ou au prix de néologismes et périphrases interminables. Personne aujourd'hui en Afrique ne conçoit un enseignant universitaire en langue africaine: même à supposer réglés les problèmes de vocabulaire, on imagine ce que cela supposerait de problèmes de traductions — littérature, manuels scientifiques etc., etc. Même à Madagascar, qui est un grand pays disposant de surcroît d'une langue nationale, «les problèmes posés par la malgachisation sont considérables», estime Robert Cornevin.

Le casse-tête africain est donc loin d'être résolu. Pour des raisons parfaitement légitimes, l'aspiration à l'africanisation augmente, mais sans pouvoir imposer de solution viable et universelle. Elle contrecarre du fait même le développement du français, auquel les africains de l'ancien empire français semblent condamnés jusqu'à nouvel ordre.

## Pas de politique, mais...

■ La troisième réunion quinquennale de l'AUFELF (Association des universités partiellement ou entièrement de langue française), qui vient de prendre fin à Lomé, au Togo, après celles de Québec en 1972 et Strasbourg en 1977, avait un caractère nettement technique: l'immense majorité des participants venait de départements français de pays non-francophones, aussi bien les États-Unis que le Bangla-Desh. L'universitaire de Sydney discutait avec ses collègues de Djakarta ou Toronto sur ses problèmes d'enseignement.

Mais l'AUFELF est également l'une des grandes institutions de la francophonie (budget de 2 millions de dollars, moitié projets, moitié fonctionnement). Particularité: son siège principal est à Montréal. Selon Jean-Marc Léger, aujourd'hui sous-ministre adjoint de l'Éducation, Québec et Ottawa y contribuent à parts à peu près égales.

Contrairement à l'Agence de coopération culturelle et technique, ou la représentation est de caractère national (et donc poli-

tique), ce sont ici les universités qui adhèrent. Donc pas de conflit politique. Seulement quelques arrière-pensées extra-universitaires ici et là. Pour le Québec, c'est un bon terrain pour y affirmer «sa» personnalité — et le Canada son caractère francophone. On prévoyait au départ une délégation de six Québécois. La crise étant ce qu'elle est, il n'y eut que M. Léger et le représentant du Québec à Abidjan. Le Canada, de son côté, avait délégué M. René de Chantal, de l'ambassade de Paris. Québec et Ottawa avaient versé quelques subventions pour permettre au plus grand nombre possible d'universitaires de «leur bord» de participer. Le collaborateur spécial de LA PRESSE fut invité par l'ambassade du Canada... puis sur place énergiquement «informé» par M. Léger. Quant aux hauts-fonctionnaires français, ils surveillaient avec une politesse vigilante tous ces «francophones» pleins de zèle qui avaient l'air de se sentir chez eux dans l'ancienne Afrique de l'Ouest. Non mais!

## UN NOUVEAU CABINET EN AOÛT

# Lévesque cogite sur les plages d'Ogunquit

■ QUÉBEC - Au retour de ses plus longues vacances estivales sur les plages de Nouvelle-Angleterre, soit vers la mi-août, le premier ministre Lévesque procédera à un remaniement de son cabinet. «La pire maudite job» qui puisse exister pour un chef de gouvernement, a-t-il encore répété au moment où il prenait congé de la presse parlementaire.



**PIERRE VINCENT**

(de notre bureau de Québec)

Cette fois, René Lévesque a de meilleures raisons que jamais auparavant d'apporter des changements significatifs à son cabinet. Si l'ère des grandes réformes est passée pour un bon bout de temps, les grands défis ne manquent toutefois pas au nouveau cabinet pendant les prochaines années; l'équipe qui constituera M. Lévesque sera, en effet, celle qui aura à se dépatouiller avec les laborieuses négociations dans les secteurs public et para-public au cours des prochains mois; l'équipe qui aura à orchestrer subtilement et efficacement la lutte aux libéraux de Pierre-Elliott Trudeau, lors de l'élection fédérale de l'an prochain; l'équipe, enfin, qui tentera de gagner l'élection provinciale portant sur l'option de souveraineté-association.

M. Lévesque, on le voit, a tout intérêt à au moins tenter de donner l'illusion que le Parti québécois est encore capable d'un souffle nouveau, tant pour éveiller les ardeurs de ses propres militants que pour atténuer dans la population les aléas engendrés par son administration de la décroissance économique. L'opération n'est pas facile, et il doit être particulièrement désagréable de devoir piper soi-même son propre jeu quand on aime le hasard des parties de poker autant que M. Lévesque.

Même s'il s'est farouchement refusé à tout commentaire public sur les hypothèses de remaniement, se contentant de reconnaître qu'il y a des poids qui peuvent devenir excessifs pour certains et qu'il y a des changements qui peuvent devenir de nouveaux défis pour d'autres, M. Lévesque, avant de s'envoler avec son maillot de bain et sa raquette de tennis, a néanmoins laissé derrière lui assez d'indications pour faire jaser pendant tout l'été le personnel politique retenu dans les édifices de Grande-Allée.

Et, de remaniement, on jase beaucoup dans la Vieille Capitale.

### Les intouchables et les autres...

D'abord, on commence par dresser la liste des «intouchables»: Jacques Parizeau continuera à trôner dans son fauteuil de ministre des Finances, se persuade-t-on; Yves Bérubé ne peut être délogé de son poste clé au Conseil du Trésor en cette veille des négociations avec les 310 000 fonctionnaires du gouvernement, répète-t-on; personne d'autre que Camille Laurin ne peut s'occuper de la réforme scolaire déjà mise en branle, affirme-t-on; Jacques-Yvan Morin occupe le poste de ministre des Affaires intergouvernementales depuis trop peu de temps pour qu'il puisse être délogé, soutient-on; et Gérard Godin est bien trop bon aux Communautés culturelles et à l'Immigration pour qu'il soit muté ailleurs, entendent-on aussi.

Ensuite, on se met à tout décaler. En tête de liste des gros bonzes qui seront vraisemblablement appelés à relever de «nouveaux défis», croit-on, figure Marc-André Bédard, ministre de la Justice depuis 1976. On rapporte qu'il a lui-même souhaité changer de poste, qu'il pourrait devenir titulaire d'un ministère moins accaparant au plan administratif afin de pouvoir consacrer plus de temps à la bataille anti-Trudeau en perspective. Le ministre des Affaires municipales, où il ne reste plus qu'un travail de consolidation à poursuivre au cours des prochaines années et où un homme politique peut aisément avoir une bonne «visibilité» aux quatre coins du Québec, pourrait fort bien convenir à ses besoins, dit-on. À la succession de Marc-André Bédard à la Justice, on mentionne les noms de Pierre-Marc Johnson, de Yves Duhaime et de Bernard Landry, encore que les bruits de corridors dans le cas de ce dernier lui ouvrent des portes à bien d'autres endroits: Énergie et Ressources, Industrie, Commerce et Tourisme, et même leader de la Chambre.

On croit, en effet, de moins en moins que Bernard Landry sera le candidat de choix de M. Lévesque pour devenir le titulaire du nouveau ministère du Commerce extérieur, puisque Jacques-Yvan Morin a déjà commencé à déblayer ce terrain, qu'il a déjà fortement orienté les politiques de



Photo P. H. Talbot La Presse

### René Lévesque

son ministère vers l'économie et que l'actuel ministre des Affaires intergouvernementales a bien plus besoin d'un efficace et discret commis voyageur que d'une ve-

dette qui lui ferait ombrage et qui ferait, somme toute, double emploi avec son travail. Pour ce titre de commis voyageur, on évoque le nom de Rodrigue Biron, mais on parle aussi de Jean-Guy Rodrigue, député de Vimont, et de Jean Garon, bien que l'actuel ministre de l'Agriculture ait déjà confié préférer demeurer au Québec plutôt que de parcourir le vaste monde.

### Sur les banquettes arrières

Par ailleurs, beaucoup s'attendent à ce que Pierre Marois, Denis Lazure, Guy Tardif et Lucien Lessard aillent refaire leurs forces sur les banquettes arrières, ce qui permettrait à Robert Dean de devenir ministre du Travail, l'actuel parti «sécurité du revenu» de ce ministère pourrait passer, quant à elle, à un nouveau venu au cabinet, Guy Chevrette. Le poste de whip de ce dernier pourrait ainsi être confié à Jean-Pierre Charbonneau, celui de Loisirs, Chasse et Pêche à François Gendron, celui de l'Habitat et de la Protection du consommateur à Gilbert Paquette, et, pour peu que M. Lévesque décide de flatter son aile gauche, le dossier sur la politique de la famille

pourrait dorénavant être piloté par Louise Harel.

On rapporte aussi que Denis DeBelleval reviendrait au cabinet pour prêter main forte à l'équipe des négociateurs gouvernementaux qui aura fort à faire avec les employés de l'État, que Jean-François Bertrand s'occuperait à plein temps des Communications, que Jacques Léonard mènerait à terme le projet de réforme électorale, que le premier ministre a demandé à Claude Charron de demeurer en politique, que Pauline Marois défendrait ses dossiers de la condition féminine à l'intérieur du gigantesque ministère des Affaires sociales, ce qui donnerait des coudees plus franches à Pierre-Marc Johnson en prévision des négociations avec les employés de l'État...

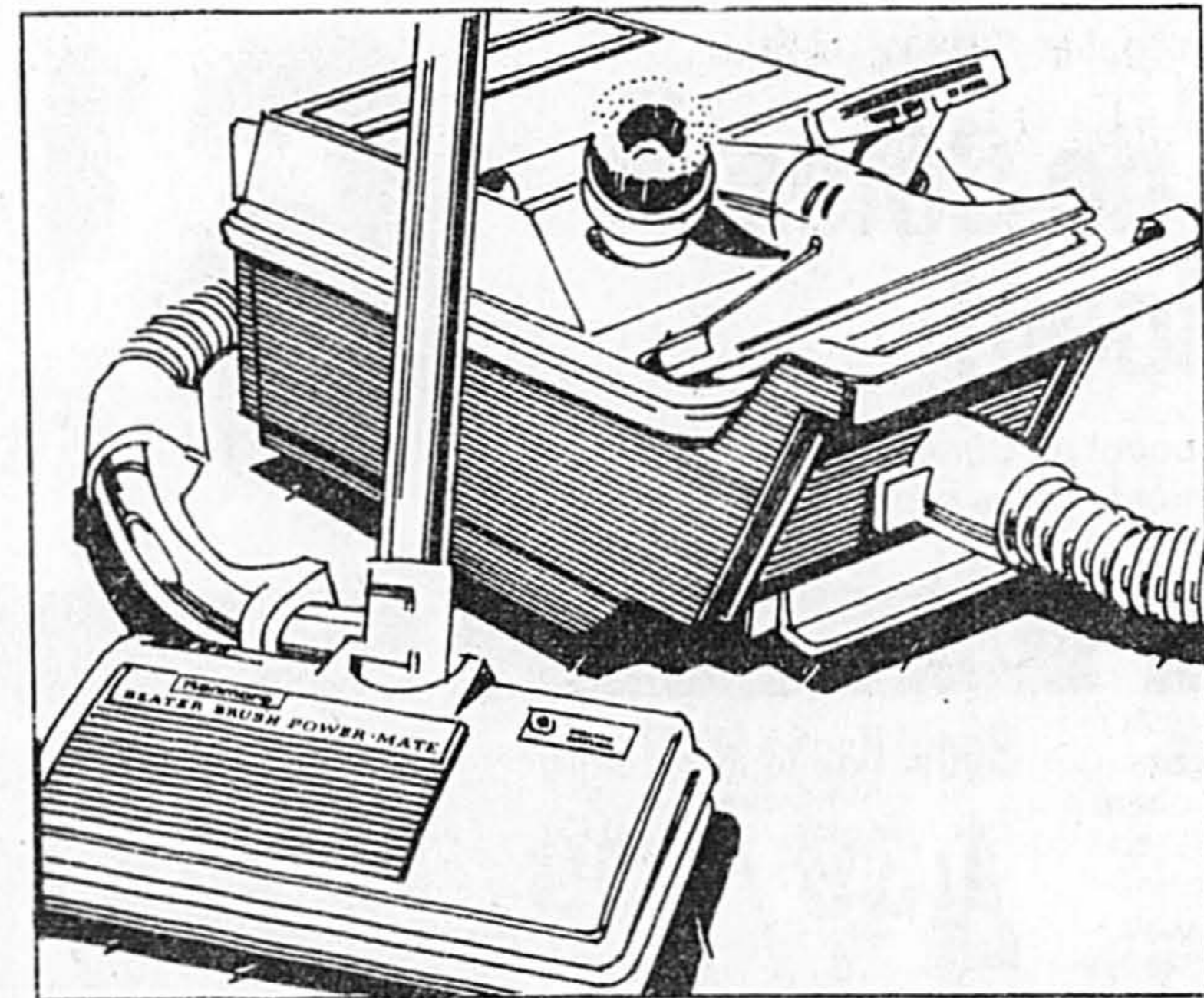
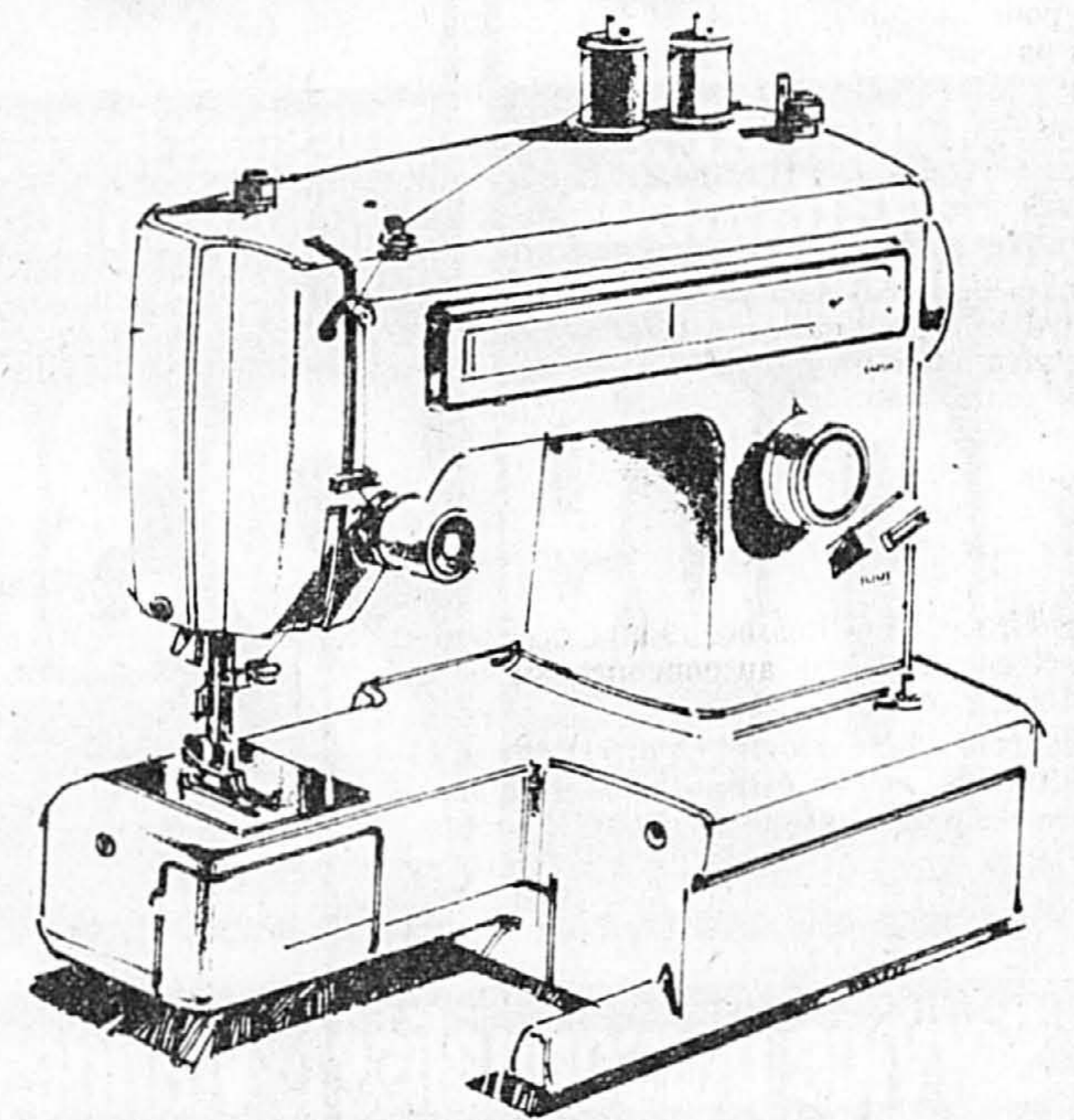
Mais, pour l'instant, une seule chose n'est vraiment acquise: la composition du prochain cabinet sera connue au cours de la dernière quinzaine d'août, soit quelques jours avant la tenue d'un caucus spécial des députés du PQ et d'un Conseil des ministres spécial, qui doit se tenir dans les tous premiers jours de septembre.

## Aspirateur et machine à coudre Kenmore...très fiables et d'excellente qualité... seulement chez Sears

En vigueur du 28 juillet au 31 juillet, ou jusqu'à épuisement de la marchandise



Possibilité de crédit... appelez sans frais 1-800-361-3141



Économisez 40\$  
Aspirateur Powermate  
**229,88\$**

ch. Ord. 269,98 \$  
Aspirateur Powermate à brosse à barre de battage flottante pour nettoyer tapis jusqu'à 1-1/4" épais. Succion latérale "Edge Clean II" des 2 côtés. Suceur, accessoires pour plancher, à recouvrement, à dépoussiérer rangés sur le dessus. Cordon 20'; rayon d'action 29.5'. 2 sacs incl. 203 032 182 DL.

COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES.

Les mentions "Reg." ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, Place Vertu; Brossard, Mail Champlain; Anjou, Galeries d'Anjou; St-Jérôme, Carrefour du Nord; St-Jean, Carrefour Richelieu. Copyright Canada, 1982, Simpsons-Sears Limitée. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. Montréal: 333-5811 St-Jérôme: 432-1130 St-Jean: 349-2611

**Sears**

vous en avez pour votre argent...et plus

# Karen Dianne Baldwin surprise: « Toutes étaient si belles! »

■ TORONTO (UPC, AP) — Découragée par la beauté de ses concurrentes, Karen Dianne Baldwin avait perdu tout espoir de remporter le titre de Miss Monde, et elle ne peut encore croire que son rêve se soit réalisé.

« Toutes les autres concurrentes étaient si belles que je ne pensais jamais qu'on me choisirait », a déclaré hier la jeune fille de 18 ans, originaire de London, Ontario, dans une interview téléphonique depuis son hôtel de Lima, au Pérou.

Mlle Baldwin, qui est devenue la première Canadienne à jamais remporter ce titre tant convoité, n'avait toutefois rien à envier aux autres candidates: la jeune beauté aux yeux verts et aux cheveux châtain, qui mesure 1m75 et pèse 54 kg (les « statistiques vitales » ne sont plus révélées par les organisateurs de ce concours), est de plus, selon le directeur de l'école secondaire de London où elle étudiait, douée d'une intelligence très vive et avait toujours obtenu d'excellentes notes; elle faisait de plus partie de l'équipe de natation, jouait au tennis, étudiait la danse et organisait des défilés de mode à l'école.

Son frère Brent, âgé de 27 ans, a souligné par ailleurs que la jeune fille n'avait pas de petit ami qui l'attendait patiemment (et avec une certaine inquiétude...) à London, mais qu'elle était toujours entourée de garçons « qui la suivaient partout ».

Après s'être installée à Toronto, dans le cadre des obligations que lui valaient son titre de Miss Canada, remporté en novembre dernier, elle poursuit ses études par correspondance et projetait de suivre un cours d'administration à l'université, ou de s'inscrire à l'Institut de technologie de la mode, à New York.

En sa qualité de Miss Monde 1982, elle va recevoir plus de \$150,000 en argent et prix, ainsi qu'un luxueux appartement à New York, un manteau de vision fait sur mesure, des bijoux et un canot automobile: « Il va me falloir un peu de temps pour comprendre ce qui vient de m'arriver », a-elle conclu.

Pour sa part, Miss Italie, Cinzia Fioriponti, âgée de 21 ans, de Rome, a déclaré qu'elle acceptait de bonne grâce la victoire de Miss Canada, mais qu'elle trouvait injuste d'avoir perdu la seconde place aux mains de Miss Guam.

« Je suis d'avis que le concours était bien organisé et mené d'une façon sérieuse, et que Miss Canada possédait toutes les qualités voulues pour gagner », a-t-elle dit, « mais je ne crois pas qu'on aurait dû accorder la seconde place à Miss Guam, car c'est moi qui la méritais. »

Miss Guam, qui, à 1m63, était la plus petite des concurrentes, a reconnu qu'elle ne pensait pas arriver en finale, à cause de sa petite taille.

Les résultats révèlent que lorsque Miss Italie fut choisie au nombre des 12 demi-finalistes, elle arriva à la neuvième place, alors que Miss Guam était première: ceci semble indiquer que les réponses que Miss Italie fit aux questions que lui posa par la suite sur la scène le maître de cérémonies, Bob Barker, firent remonter sensiblement sa cote aux yeux des juges.

Miss Grèce, Tina Rossou, 19 ans, d'Athènes, est arrivée quatrième au concours, suivie de Miss USA, Terri Utley, 20 ans.

Le concours a été télévisé en direct par satellite à 50 pays, et l'on estime à 600 millions le nombre des personnes qui en ont suivi les péripéties.

## À UNE INTERSECTION PARTICULIÈREMENT MEURTRIÈRE

# Les citoyens de LeGardeur réclament des feux de circulation

■ L'un des carrefours les plus dangereux de LeGardeur, une municipalité située au nord-est de l'île de Montréal, a de nouveau été le théâtre de deux morts, il y a deux jours. Ce carrefour situé angle Saint-Paul et le chemin de la Presqu'île est de juridiction provinciale. Chaque mois il réclame son tribut d'accidents tragiques. Pourtant, jusqu'à maintenant, et malgré toutes sortes de pressions, les citoyens n'ont pas encore réussi à convaincre le ministère provincial des Transports d'y installer des feux de circulation.

### FLORIAN BERNARD

Un citoyen de l'endroit, M. Normand Boulay, père de deux jeunes garçons, a expliqué à LA PRESSE, hier, toute sa frustration et celle de ses voisins face à ce qu'il a qualifié « d'irresponsabilité » du gouvernement du Québec. M. Boulay a déclaré qu'il craint continuellement pour la sécurité de ses enfants. Les véhicules qui empruntent cette route filent à grande vitesse, au mépris de la prudence, mettant en danger la vie des enfants du secteur et celle des automobilistes en général. Au poste de police la liste des accidents du carrefour s'allonge de mois en mois. Mais les policiers eux-mêmes réclament en vain depuis des mois l'installation de feux de circulation. Ils ont même décidé de faire signer une requête destinée aux autorités dans le but d'obtenir satisfaction. Ce carrefour représente, selon eux, un véritable gouffre aux accidents.

### La ville impuissante

Le maire de LeGardeur, M. Richard Thérien et les membres du conseil sont conscients du problème et réclament, eux aussi, l'installation de feux de circulation, mais le carrefour étant de juridiction provinciale, l'administration municipale a échoué jusqu'à maintenant dans ses tentatives.

Au ministère des Transports on a allégué que le volume de circulation ne justifiait pas l'installation de feux de circulation. A cette objection les citoyens ont fait valoir que le critère de volume de circulation doit être abandonné. Ce qui compte, c'est le nombre élevé d'accidents et le danger constant que représente le carrefour.



Amis et voisins de Karen Baldwin célèbrent la victoire de la nouvelle Miss Monde, à London, en Ontario. En médaillon, l'heureuse élue. Téléphoto PC

Géraldine A. Doucet  
a perdu 60 livres




**50%**  
de RABAIS  
sur tous nos  
programmes  
nouveaux clients  
seulement  
offre limitée

Soins individuels et personnel qualifié. Infirmière en service. L'idée générale est de perdre du poids rapidement. Maigrissez rapidement et restez mince toute votre vie. Sans protéines liquides. Sans exercices. Aucun contrat. Vous êtes cordialement invité pour une consultation gratuite.

AVANT

Géraldine A. Doucet  
J'ai perdu et avec le sourire... grâce aux conseils de la clinique. Une diète saine et appropriée, une dose de sens commun, le savoir-faire d'un personnel compétent et disponible m'ont continuellement soutenue au cours de cette perte de poids de 60 livres. J'ai reçu les encouragements nécessaires pour les exercices et pour découvrir et conserver une attitude mentale et acquérir des habitudes... et ainsi les résultats ne se sont pas fait attendre!

APRÈS

LES RÉSULTATS DÈS QUE VOUS COMMENCEZ.  
PERDEZ DE 3 À 7 LIVRES PAR SEMAINE, CHAQUE SEMAINE

**CLINIQUE DE CONTRÔLE DE POIDS PERMANENT**

De 8h à 19h du lundi au vendredi

5335, boul. Léger (coin Lacordaire) Je étage  
Montréal-Nord 328-2360  
2020, rue University,  
#1624 Metro McGill  
Montréal 845-9141  
1680, boul. Provencher  
#305, Brassard  
près du Mall Champlain  
465-7741

6070 est, rue Sherbrooke,  
#204 Metro Cadillac  
252-1101  
3639, boul. des Sources,  
Dollard-des-Ormeaux  
683-0320  
5165, ch. Queen Mary  
suite 510 489-6891  
2525, boul. Daniel-  
Johnson, suite 210  
Chomedey, Laval  
687-7290

Offre limitée, premier arriv, premier servi  
\*Prenez rendez-vous dès aujourd'hui

## Souliers sport «Imprints» de «Hush Puppies» en cuir lisse ou suédé pour hommes

# Rabais

# \$15 à \$20



Vous en sauterez de plaisir! Toujours fidèles à leur tradition de confort et de qualité, les «Hush Puppies» vous sont maintenant offerts à rabais invitants chez Simpsons. Pointures (avec 1/2): 7 à 11 et 12.

- A. Soulier fourreau en cuir suédé couleur taupe. Semelle et talon beige, aspect crépe. Modèle 40260 (\$48) **\$28**
- B. Identique à l'article A, mais en cuir brun acajou. Modèle 40263 (\$54) **\$34**
- C. Soulier à laçage 2 oeillets, en cuir suédé couleur taupe. Semelle et talon beige, aspect crépe. Modèle 40255 (\$48) **\$28**
- D. Identique à l'article C, mais en cuir suédé brun foncé. Modèle 40257 (\$48) **\$28**
- E. Identique à l'article C, mais en cuir brun foncé. Modèle 40258 (\$54) **\$34**
- F. Identique à l'article C, mais en cuir noir. Semelle et talon assortis, aspect crépe. Modèle 41150 (\$54) **\$34**
- G. Soulier à laçage 3 oeillets, en cuir suédé brun foncé. Semelle et talon noir, caoutchouc mousse léger. Modèle 347 (\$40) **\$25**

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons

Rayon 285, chaussures pour hommes, au deuxième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez... ou composez  
842-7221 jour et nuit

Simpsons<sup>MD</sup> ... C'EST LA SOLUTION.



## LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES

# Traduction simultanée pour une Québécoise témoignant à l'Assemblée ontarienne

■ TORONTO — Une Québécoise du Saguenay-Lac-Saint-Jean a créé un précédent à l'Assemblée législative ontarienne hier. Le comité permanent sur le développement social qui étudie présentement la violence contre les femmes a décidé d'offrir, pour la première fois de l'histoire, un service de traduction simultanée par courtoisie envers Mme Marthe Vaillancourt, de Chicoutimi, qu'il avait invitée à témoigner.

**PATRICIA DUMAS**  
Collaboration spéciale

C'est le député néo-démocrate M. Richard Johnston, candidat défait à la course au leadership en février dernier et critique de son parti en services sociaux et communautaires, qui a demandé au comité permanent dont il fait parti d'inviter Mme Vaillancourt. Il l'a rencontrée lors d'un séjour de quelques semaines qu'il a fait au Saguenay-Lac-Saint-Jean pour apprendre le français. Il a été particulièrement intéressé par le travail que Mme Vaillancourt effectue auprès des femmes victimes de violence, étant donné que c'est lui qui a fait inscrire cette question à l'ordre du jour des débats du comité.

Mme Vaillancourt est très connue et respectée dans sa région et à travers le Québec pour le travail de pionnier qu'elle effectue dans le domaine de la thérapie féministe auprès des femmes victimes de violence et pour le projet pilote qu'elle a mis sur pied et qui consiste à travailler directement avec le bureau de la Sûreté du Québec pour venir en aide à ces femmes.

C'est ce projet pilote qui a surtout intéressé les membres du comité, dont le président, le député conservateur M. Yuri Shymko, deux membres du parti libéral et M. Johnston sont bilingues. Rappelons que ce projet pilote a été mis sur pied au Saguenay-Lac-Saint-Jean par le ministère de la Justice, en collaboration avec la Sûreté du Québec et avec l'appui volontaire des corps policiers municipaux, en février 1981. Il consiste à intégrer une travailleuse sociale (Mme Vaillancourt) à l'intérieur du bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté pour offrir de l'assistance aux femmes victimes de violence, pour intervenir auprès des policiers afin de les sensibiliser au problème et enfin, pour faire de la prévention. C'est le premier projet du genre au pays.

Mme Vaillancourt a pu déclarer devant le comité permanent de l'Assemblée législative ontarienne qu'elle a obtenu «une collaboration à 100% de la part des policiers de la Sûreté et que les policiers municipaux collaborent de plus en plus volontairement». Elle a également déclaré que le ministre de la Justice, Marc-André Bédard, député de Chicoutimi, a manifesté une grande compréhension à l'égard du problème et aurait laissé entendre qu'il songeait à légiférer pour améliorer la situation de la femme qui se trouve victime de violence ou de viol.

Tout laisse croire que le gouvernement de l'Ontario serait également prêt à légiférer dans ce sens en permettant, d'une part, aux policiers plutôt qu'à la femme de porter des accusations contre un conjoint coupable de violence, faisant ainsi de l'acte une cause criminelle et non plus civile. D'autre part, il semble que des mesures seront prises pour que ce soit l'homme coupable de violence et non la femme victime qui doive quitter le foyer pour permettre une période de réhabilitation.

Mme Vaillancourt n'a été soumise qu'à une question qu'elle

qualifie de «stéréotypée». M. Mickey Hennessy, député conservateur du nord, ancien boxeur, et personnage très coloré, lui a demandé si des hommes se plaignaient souvent d'être battus. Malgré cette incartade caractéristique, M. Hennessy a déclaré à LA PRESSE qu'il était «très impressionné par la présentation de Mme Vaillancourt. Le message est clair. Il faut que nous fassions quelque chose». Ce qui fait dire à M. Johnston que «si Hennessy dit ça, le Parti conservateur est prêt à bouger».

Le témoignage de Mme Vaillancourt ouvrait un après-midi d'audience en français puisque deux représentantes des femmes francophones du nord et de l'est de l'Ontario, où est concentrée la population francophone, sont venues, armées d'études et de statistiques, démontrer que les femmes en situation minoritaire sont doublement frappées. Mme Vaillancourt a résumé le désir de toutes les femmes participantes en déclarant: «Si toutes les femmes (à travers le pays) demandaient la même chose, on agirait plus vite!».

## EN BRIEF

### 358 morts ou disparus au Japon

■ Les autorités japonaises ont déclaré hier qu'au moins 358 personnes avaient perdu la vie ou étaient toujours portées disparues à la suite des pires inondations qu'ait connues le pays depuis 25 ans. Trois cent dix personnes ont été blessées et 53,000 sont toujours sans abri. Même si le pire est passé, les Japonais du sud du pays et en particulier ceux de Nagasaki ont du mal à se remettre de la catastrophe. La plupart des services ne sont toujours pas rétablis et Nagasaki est pratiquement paralysée. Les dommages aux petites entreprises seulement de Nagasaki et de Kumamoto sont évalués à \$382 millions. Les pertes de biens culturels s'établissent à \$680,000. La presse continue à s'interroger sur les causes profondes de ce désastre et évoque l'urbanisation anarchique du pays.

### La pêche au crabe des neiges est arrêtée

■ C'est maintenant officiel, la pêche au crabe des neiges est arrêtée dans le golfe Saint-Laurent pour une période indéterminée à compter de dimanche prochain, 1er août. Le secteur touché est la région 47. La zone touchée affectera les pêcheurs du Nouveau-Brunswick, des Îles-de-la-Madeleine et de la Gaspésie. Cette fermeture n'inclue pas les régions du Cap-Breton et de la Basse Côte Nord, au Québec. Le directeur général intermédiaire de la région du golfe, M. Jean-Eudes Haché, tient à féliciter les représentants des divers groupes pour la maturité et le sens de responsabilité dont ils ont fait preuve en faisant une telle recommandation. On parle de quelque 2,000 mises à pied, pêcheurs et employés d'usines de transformation, à la suite de cette fermeture. Il semble cependant que la plupart pourront bénéficier des prestations de l'assurance-chômage.

### Un parachutiste sauvé de justesse

■ Un parachute partiellement ouvert et le toit incliné d'une station service ont sauvé la vie du parachutiste Charles Amiraault victime d'un accident, lundi, au dessus de Halifax, a déclaré mardi l'officier enquêteur Luke Lucas. Agé de 25 ans, Amiraault est à l'hôpital avec une fracture de l'épine dorsale, une épaule disloquée et autres blessures. Les médecins déclarent qu'il se remettra complètement de cette chute d'une hauteur de 2,687 mètres. Une foule estimée à quelque 10,000 personnes suivait sur Citadel Hill, le saut d'Amiraault et de neuf autres membres du Nova Parachute Club, lundi, à l'occasion du 23ème anniversaire de Halifax. Un générateur de fumée attaché à la taille d'Amiraault s'est accroché au parachute principal, a déclaré Lucas. Le parachutiste n'ayant pu régler le problème, il a tenté d'ouvrir le parachute de réserve qui ne s'est ouvert que partiellement.

### Racisme: les anglophones fustigés par la Fondation afro-asiatique de Montréal

■ Fondation afro-asiatique (200,000 membres à travers le Canada) demande rien de moins qu'une Commission royale d'enquête pour cerner le problème du racisme à Montréal et y trouver des solutions.

Cette fondation représentée à Montréal par M. Sebastian Alakatusery, unilingue anglophone, s'en prend surtout au racisme dont les anglophones montréalais font preuve depuis que le Canada a ouvert ses portes aux nouveaux arrivants: «Par culture et par hasard, nous vivons en marge de la société francophone, encore que nos enfants vivent et étudient en français. La plus sérieuse barrière raciste, c'est dans Westmount, NDG, Côte-des-Neiges, La-Salle, Lachine que nous l'affrontons. Ce ne sont pas les francophones mais les anglophones de ces municipalités qui nous laissent clairement entendre que nous sommes des citoyens de seconde classe».

Ces nouveaux arrivants (la Fondation n'existe que depuis 1980) proviennent d'Afrique, d'Asie, des Caraïbes. Une constante dans le racisme qu'ils affrontent quotidiennement en ce qui a trait à l'hébergement, au travail et aux loisirs: «Les anglophones ne nous pardonnent pas d'être des ressortissants d'anciennes colonies anglaises», ajoute M. Alakatusery.

La Fondation demande aux organismes haïtiens de boycotter la prochaine Commission d'enquête sur les droits de l'homme (Québec) pour plutôt faire front commun et exiger d'Ottawa une Commission royale.

L'AGENCE ÉTUDIANTE DE MCGILL (INC. 1968)

offre de nouveaux

### COURS DE TENUE DE BAR

avec certificat «**BARMAN — BARMAID**»

Pour horaire, téléphonez à

866-6492 du lundi au jeudi de 10h à 19h

ou 844-0058

Les places sont limitées. Inscription: 70\$

## McGill

### Éducation permanente

#### Cours du soir de langues vivantes

A partir du 13 septembre

#### Certificats de Compétence

anglais et français

(Cinq niveaux de cours) Conditions d'obtention du certificat: 75% à l'examen de deux cours de 5e niveau.

Tous les niveaux d'anglais sont aussi offerts le samedi matin.

Tests de classement à subir le jour de votre choix:

Cours d'anglais: 5, 16 ou 18 août à 19h

Cours de français: 4, 10 ou 19 août à 19h

Les candidats au test doivent s'inscrire en personne à partir du 19 juillet, du lundi au jeudi, de 9h à 18h30.

FRAIS DE TEST: 5.00\$ (pas de chèques, s.v.p.)

allemand • espagnol • italien • russe

(Quatre niveaux de cours) Conditions d'obtention du certificat: succès à l'examen du 3e niveau et 75% à l'examen du 4e niveau.

#### Autres langues

arabe • arménien • chinois • grec moderne • hébreu • hongrois • japonais • polonais • portugais • yiddish

Pour recevoir notre brochure prière de s'adresser au: Centre d'éducation permanente, Université McGill, Pavillon de la Bibliothèque Redpath, Salle 214, Téléphone: 392-8301. Adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, H3A 1Y1.

1872-1982

Version 2-dans-1 très pratique. Jupe réversible de «Highland Queen»

Deux jupes en une seule... voilà qui est deux fois plus pratique pour être bien mise quelle que soit l'occasion.

**\$120** Prix Simpsons

C'est la jupe qu'il vous faut pour l'automne! Modèle à plis surpliqués jusqu'aux hanches pour relever votre silhouette. Laine worsted.

Pour une allure sport et décontractée, accompagnez votre jupe de chaussettes au genou et d'un pull confortable. Portez-la, au contraire, avec une blouse vaporreuse et vous êtes prête pour un dîner en tête à tête.

Choix de motifs écossais riches et corsés dans les coloris «Country Manor» de brun, gris, bleu, noir, jade ou rubis. Tailles moyennes 8 à 18.

Rayon 304, vêtements sport pour dames, au troisième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Highland Queen®

Simpsons<sup>MD</sup>... C'EST LA SOLUTION.

Simpsons  
1 123 456 789 0

**PROBLÈME**  
avec  
**L'ALCOOL?**  
Si vous voulez être aidé,  
appelez tout de suite à  
l'Auberge du nouveau  
POINT DE VUE.  
**652-3981**  
Conseillers, thérapie, con-  
fort, paix et bon air.

COLLOQUE JUSQU'AU 4 AOÛT À L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

# «La recherche relative aux femmes»: avant tout une recherche féministe

«Qu'entendons-nous par la recherche relative aux femmes?»

La question posée est le thème des premières discussions en ateliers du colloque international sur la recherche et l'enseignement aux femmes. Ce colloque organisé par l'Institut Simone-de-Beauvoir de l'Université Concordia durera jusqu'au 4 août.

**ANNE RICHER**

Les 320 participantes venues de tous les pays du monde, auront donc le temps de répondre à cette question, d'autant plus qu'elle est au coeur de leurs préoccupations quotidiennes. Ces femmes, en effet, ont au moins une chose en commun: le féminisme, et participent par leur travaux de recherche, leurs études à faire connaître et comprendre la condition des femmes aux points de vue politique, sociologique, anthropologique, psychologique. «La recherche relative aux femmes, ce doit donc être une recherche féministe», déclare Danielle Juteau-Lee, du département de sociologie, à l'Université de Montréal, dans sa communication d'ouverture du colloque. «Féministe au niveau des objectifs, elle doit contribuer à l'avancement des femmes. Féministe par son objet... Féministe, elle doit développer un langage, une méthodologie et une problématique non sexistes.»

Ce volet du colloque, au cours de cette deuxième journée, avait donc pour but premier de partager leurs connaissances à l'intérieur d'un champ d'études données, de définir des domaines de recherches prioritaires.

Le Dr. Murali Manohar de l'Inde, propose que soit faite «une analyse historique du statut de la femme à différentes époques qui permettrait de répondre à certaines questions restées jusqu'ici restées sans réponse. Il faut accentuer davantage les questions socio-économi-

ques et culturelles relatives au développement des femmes. Il faut analyser le rôle de la femme dans son propre développement comme dans celui de la société, et cela en tenant compte de son éducation, son rôle familial, ses responsabilités dans le contexte des structures de la société.» A son avis il s'agit là de domaines de recherche à explorer qui permettraient de mieux comprendre les problèmes.

Gloria Bonder d'Argentine, rappelle que «durant des siècles, la connaissance a été le patrimoine de l'homme». Mais Carol Nagy Jacklin des Etats-Unis se demande si justement, le sexe du chercheur n'a pas une influence quelconque sur le choix de la recherche à effectuer. «En fait, les scientifiques posent souvent des questions qui répondent à leurs propres intérêts, dans le domaine de la médecine, de la psychologie, dans tous les domaines... L'intérêt

que portent les féministes au processus de la recherche, pour quelque raison que ce soit, aidera à changer ce processus même... Notre perspective dans les domaines traditionnels aura un effet révolutionnaire».

L'un des objectifs du colloque est de permettre à ces femmes de mettre en commun leurs connaissances et surtout de les faire sortir d'un isolement qui risque de les démobiler à long terme. Et déjà, un autre objectif est atteint: celui de constater la grande diversité de ressources et de connaissances et de constituer en quelque sorte un inventaire.

Ces femmes découvrent peu à peu que ce qu'elles font est déjà considéré comme subversif puisqu'elles inventent de nouvelles règles de jeu. Mais les règles qu'elles s'imposent tendent vers la rigueur et la production.

## Une femme refusée en soudure: le fédéral est accusé de discrimination

(PC) — Quand Julia Sklivas a posé sa candidature, en avril dernier, à un cours fédéral de formation en soudure, un conseiller lui a suggéré de rentrer chez elle et d'y réfléchir durant une semaine.

Elle affirme qu'elle a refusé le conseil. Et comme elle persistait à être inscrite tout de suite, de peur d'être reléguée en fin de liste d'attente, elle s'est retrouvée, à la suite d'une

erreur, dans un cours de 40 semaines, au lieu du cours de 20 semaines dont elle avait besoin.

Mme Sklivas et 14 autres femmes, appuyées par Action travail des femmes, un groupe de pression de Montréal qui fait la promotion de l'embauche des femmes à des emplois non traditionnels, a déposé deux plaintes devant la Commission canadienne des droits, accusant le ministre fédéral de la Main-d'oeuvre, M. Lloyd Axworthy, de discrimination.

La première plainte se rapporte directement au refus d'accepter des femmes aux cours de soudure, et la seconde prétend que le programme fédéral de formation de la main-d'oeuvre est discriminatoire à l'endroit des femmes.

### 625 soudeurs en chômage

La porte-parole d'Action travail des femmes, Carole Wallace, a déclaré en conférence de presse, mardi, que les femmes avaient été refusées au cours de soudure parce que 625 soudeurs sont en chômage dans la région de Montréal.

Ottawa subventionne 23 cours de soudure à temps partiel dans la région de Montréal, à l'automne 1982, cours auxquels les femmes n'auront pas accès, parce que selon Mme Wallace, ils ne sont ouverts qu'aux étudiants possédant déjà de l'expérience.

D'autres statistiques compilées par le groupe indiquent que 10 cours de secrétariat ont été donnés à Montréal, même si les statistiques fédérales révélaient aussi que 4,674 secrétaires cherchaient du travail en juin.

M. Axworthy a suggéré que le groupe de pression trouve des employeurs qui accepteraient d'entraîner des femmes soudeuses, et que le gouvernement fédéral paierait alors 75 pour cent des salaires d'apprentissage.

«Sa réponse est inadéquate. Pourquoi des employeurs se donneraient-ils la peine de former des femmes en soudure quand des soudeurs qualifiés attendent par dizaines à sa porte», a noté Mme Wallace.

Elle a espéré que la Commission canadienne des droits entende les plaintes de son groupe d'ici quelques mois.

### SUBVENTION À L'HABITATION REFUSÉE À UNE DACTYLO

## Une politique «indirectement discriminatoire mais légitime»

OTTAWA (PC) — La politique de subvention à l'habitation pour les employés de Rio Algom Itée, d'Elliott Lake, en Ontario, est indirectement discriminatoire envers les femmes, mais la compagnie minière peut en continuer la promotion.

C'est ce que vient de décider un tribunal des droits de la personne, mardi, à la suite d'une plainte déposée en 1980, par une employée de la compagnie, Mme Denise Marcotte.

La plaignante estimait que Rio Algom faisait de la discrimination contre les femmes, en rendant ses subventions à l'habitation accessibles aux catégories d'emplois majoritairement occupés par des hommes.

La compagnie minière soutient qu'elle est obligée d'offrir ses subventions aux travailleurs spécialisés, afin d'attirer de futurs employés.

Les emplois spécialisés y sont détenus en majorité par des hommes, et nécessitent la venue de personnel de l'extérieur, alors que les emplois de secrétariat peuvent être remplis par la main-d'oeuvre locale qui n'a pas besoin de subvention à l'habitation, a commenté la compagnie.

Mme Marcotte, commis-dactylo, s'est vu refuser une subvention à l'habitation par la compagnie qui l'emploie, puis s'en est plainte à la Commission canadienne des droits de la personne.

Me André Lacroix, avocat de Sudbury nommé par le tribunal a jugé que même si la politique était discriminatoire, elle était une «politique légitime».

La Commission ira en appel du jugement sur le cas de Mme Marcotte. La cause peut éventuellement se rendre jusqu'en Cour suprême.

Depuis qu'elle a intenté sa poursuite, Mme Marcotte a obtenu sa subvention à l'habitation. Elle a épousé un employé de la compagnie Rio Algom, admissible à la subvention.

1872-1982

## Une luxueuse fourrure de chez Simpsons vous gardera au chaud tout l'hiver



**\$2688** Prix Simpsons

MANTEAU PLEINE LONGUEUR EN VISON CANADIEN. Coupe flatteuse, silhouette à la fine pointe de la mode. Pastel, buff ou teint d'élevage.

**\$788 à \$1988** Prix Simpsons

FOURRURE À LONG POIL DE COUPE JEUNE. Pour la saison froide, c'est la cure idéale! Manteaux en rat musqué, loup, castor, chat sauvage ou renard; jaquettes en renard.

Pensez à Simpsons pour votre nouvelle fourrure.

Tous les modèles et toutes les fourrures ne sont pas offerts à tous les magasins.

Pour achat en personne seulement.

Rayon 311, fourrures, troisième, centre-ville.

Sélection limitée à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

**Plan mise-de-côté**

Il suffit d'un acompte de 10% au moment de l'achat et nous garderons votre manteau jusqu'à l'automne. Vous pourrez alors payer le solde comptant ou le porter à votre compte Simpsons.

**Simpsons** ... C'EST LA SOLUTION.



1872 1982

Simpsons<sup>MD</sup>

Du 28 juillet au 7 août

**\$20,000  
en argent****pour vos  
vacances****vous  
pourriez  
gagner  
1 des 40 prix  
de \$500**

Il suffit de visiter un des 6 magasins Simpsons, de demander une formule de participation au concours à un vendeur ou vendeuse et de la déposer dans une boîte destinée à cet usage, au rez-de-chaussée de chaque magasin.

### Règlements du concours

1. Le tirage est ouvert à tous. Les employés de Simpsons ainsi que leur famille immédiate ne sont pas admissibles au tirage.
2. Aucun achat nécessaire.
3. Il y aura 4 tirages par jour, du 30 juillet jusqu'au 10 août. Ils auront lieu à 11h, au rez-de-chaussée, en ville. Les bulletins de participation ne seront acceptés que pour une seule journée de tirage.
4. Les formules de participation devront être déposées au plus tard le samedi 7 août 1982 avant 17 heures dans les boîtes destinées à cet usage.
5. Le prix doit être accepté tel qu'octroyé.
6. La décision des juges sera sans appel. Le(la) gagnant(e) du prix de \$500 sera averti(e) par téléphone et une question simple lui sera posé(e).
7. Les participants au concours accepteront que leur nom et leur photo soient publiés dans les journaux selon la décision de Simpsons.
8. Personne ne peut gagner plus d'un prix de \$500.
9. Simpsons a payé les droits exigibles quant à ce concours en vertu de la 'Loi sur les loteries, les courses et les concours publicitaires.
10. Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la "Régie des loteries et courses du Québec".

Visitez un des 6 magasins Simpsons, en ville, Fairview, Anjou, Laval, St-Bruno et Hickmore.

